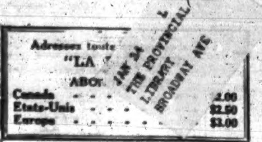
VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 21 JUIN 1933 — NUMMERO 4


Adressez toute... "LA ... ABO...
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA VOIX DU CANADA A LONDRES

Un discours de M. Bennett à la Conférence économique mondiale—Il préconise la stabilisation immédiate des monnaies du Royaume-Uni et des Etats-Unis

Londres. — Le Canada, par la bouche de M. Bennett, a cordialement secondé la politique monétaire préconisée par M. Chamberlain et préconisé une stabilisation immédiate des monnaies du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Au point de vue tarifs douaniers, M. Bennett a exprimé l'opinion que les droits douaniers resteront toujours nécessaires en une certaine mesure. Il a signalé la nécessité de rétablir les échanges normaux entre les pays pour éviter la formation d'îlots économiques. En terminant, il a laissé entendre qu'il accepterait la limitation des emblavures comme moyen de hausser le prix du blé.

Le discours de M. Bennett

Voici un résumé du discours de M. Bennett:

Bien que sa population soit relativement peu nombreuse, le Canada s'est fait une place importante dans le monde. En 1932, il s'est classé à la cinquième place parmi les pays exportateurs: seuls la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France l'ont dépassé. La conférence économique mondiale est donc d'un profond intérêt pour lui.

Le Canada croit que les éléments monétaires et économiques de la crise sont inséparables et que pour obtenir la solution, il faut des mesures qui portent sur ces deux points à la fois.

Au point de vue monétaire, nous acquiesçons cordialement au programme que le chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni a énoncé. Je désire toutefois souligner certains points de ce programme sur lesquels le chancelier ne nous paraît pas avoir assez insisté.

D'abord, je désire demander avec toute l'énergie dont je dispose que les deux pays qui, au point de vue commerce et créances, dépassent tous les autres pays représentés à la conférence s'entendent le plus tôt possible pour stabiliser leurs taux de change en fait.

Je me rends compte de la difficulté que cela présentera dans la présente situation, mais il est évident que sans une entente de cette nature la conférence n'atteindra pas son but. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis doivent s'entendre pour stabiliser leurs monnaies l'une par rapport à l'autre et aussi par rapport au franc-or, s'il est possible d'adopter un commun programme de redressement des prix.

Les rapports fixés au début pourront être seulement provisoires; néanmoins ils devraient refléter dans toute la mesure possible la valeur réelle et durable que les prix et les soldes indiquent pour chacune des monnaies.

On pourrait étendre graduellement cette mesure aux pays de moindre importance.

Le dollar à Londres et à New-York

Etant l'un des pays de moindre importance que les variations désordonnées des principales monnaies du monde a le plus affectés dans leur vie économique, le Canada s'efforcera de stabiliser la valeur de son dollar à Londres et à New-York, lorsque ces deux places auront décidé d'établir un rapport constant entre leurs monnaies.

La stabilisation du change est de nécessité immédiate. D'autre part, il faudra recourir à une action concertée mondiale pour redresser les prix de gros.

Les capitaux

Le principal article du programme d'action devrait être de faciliter l'obtention des capitaux; cela entraînerait pour les banques centrales, une campagne vigoureuse d'achats en marché libre. Mais lorsque la confiance générale est à bas niveau, il faut, pour faciliter le crédit, que l'Etat intervienne en faisant exécuter des travaux publics.

A ce sujet, je suis d'opinion que les grands pays créditeurs dont la situation financière est sûre ne peuvent pas se permettre d'envisager avec un excès de prudence l'ampleur des travaux à entreprendre; qu'ils ne doivent pas non plus fermer les yeux sur la nécessité de s'occuper de tout cœur des moyens de favoriser le retour aux prêts internationaux sur une échelle répondant aux besoins de la situation.

Sous peine de nous isoler en petits [illegible] tablir les contacts internationaux qui permettront à un régime de libre concurrence de répondre à la demande de la consommation.

Le tarif

La délégation canadienne partage, en une large mesure, les opinions du chancelier de l'Echiquier sur les tarifs douaniers, le contingentement et les autres restrictions imposées au commerce (on sait que M. Chamberlain a préconisé l'abaissement de tous les tarifs douaniers excessivement élevés et la suppression des obstacles artificiels au commerce), mais elle croit qu'il y a dans le régime économique de chaque pays des particularités essentielles à l'existence même du pays. Les tarifs douaniers seront toujours un instrument de politique nationale.

La crise a fait surgir une série de nouveaux obstacles dans les voies normales du commerce mondial. La conférence a pour mission d'assurer au commerce mondial une circulation relativement libre.

D'autre part, on ne peut pas ne pas tenir compte du fait que dans maints cas la clause de la nation la plus favorisée vaut à des pays des avantages qui annulent, ou tout au moins diminuent fortement la valeur des accords bilatéraux récemment négociés.

Un effort concerté peut redresser les prix des denrées sur les grands marchés, mais ne supprimerait pas les difficultés immédiates des producteurs de produits essentiels. Les prix de ces produits sont tombés au-dessous du niveau général des autres produits. Nous sommes en présence d'une accumulation telle que, pour l'écouler, il faudra réglementer provisoirement la production.

Dans le cas du blé, les excédents accumulés s'élèvent, au total, à 350 millions de boisseaux. Pour remédier à la situation qui résulte de cette accumulation il faudra une entente internationale allant peut-être jusqu'à la limitation provisoire des emblavures.

Le blé

Au sujet du blé, il a été tout à fait rassurant d'entendre le chancelier de l'Echiquier déclarer que le pays qui est le plus grand importateur de cette céréale (le Royaume-Uni) reconnaît la nécessité de mesures internationales. Il est établi que chaque fois que les prix du blé ont fléchi, les principaux importateurs ont élevé leurs droits douaniers sur cette céréale, accentué leurs restrictions et inventé de nouveaux moyens de défense qui, en diminuant la demande, ont aggravé le fléchissement, puis ont empêché le redressement. Le fléchissement est peut-être attribuable aux moissons exceptionnelles de 1928.

Pendant que les pays exportateurs s'emploieraient à réduire leur production, les pays importateurs de cette céréale pourraient chercher attentivement à déterminer s'il leur serait possible d'accroître leur demande. De la sorte, on pourrait rétablir l'équilibre plus rapidement et on affecterait moins les droits acquis.

La trêve tarifaire

Le gouvernement canadien a donné son adhésion à la trêve tarifaire pour la durée de la conférence. Mais la conférence ne doit pas se contenter d'une trêve qui perpétue le présent état de choses. La proposition des Etats-Unis pour que tous les pays adhèrent à la trêve n'est pas une fin. C'est un moyen qui devra être suivi, au cours des prochaines semaines, d'un programme bien défini de réduction des tarifs douaniers.

La conférence de Londres coûtera $4,125,000

New-York—On estime que le coût de la conférence économique mondiale sera de $4,125,000. La délégation française a un crédit ouvert de deux millions de francs, ce qui sera la moyenne des autres grandes nations. On estime que les petites nations s'en tireront à raison de $50,000 chacune.

Des religieuses pour la Baie d'Hudson

Montréal—Trois religieuses de l'Hôtel-Dieu de Nicolet quitteront la Maison-Mère à la fin de juin pour aller soigner les malades dans les régions les plus froides du Canada. Ces religieuses répondent à l'appel de S.E. Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la région de la Baie d'Hudson. Elles quitteront Nicolet par le Canadien National pour Montréal, Le Pas, Churchill et Chesterfield Inlet. Dans ce dernier endroit est situé l'hôpital où sont soignés, en grande partie, les Esquimaux et les Indiens du Nord.

Les Lauréats du Concours de l'Association d'Education

Grade XII

CLASSE A—Bourse de $100

Simone André, Académie Saint-Joseph	94%

PRIX DE REDACTION—Médaille du Gouvernement français

Paula Sumner, Académie Saint-Joseph	87%

Grade XI

CLASSE A—Bourse de $50

Thérèse Désautels, Académie Saint-Joseph	96%

CLASSE B—Bourse de $50

Cécile Godard, Couvent de Saint-Jean-Baptiste	81%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français

Cécile Toupin, Académie Saint-Joseph	95%

Grade X

CLASSE A—Médaille de France

Denise Pelletier, Académie Saint-Joseph	98%

CLASSE B—Médaille de l'A.C.J.C.

Eugénie Jeanson, Couvent de Lorette	99%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français

Eugénie Jeanson, Couvent de Lorette	100%

Grade IX

CLASSE A—Médaille de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Lorraine Saint-Godard, Académie Saint-Joseph	97%

CLASSE B—Médaille du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb

Elise Boily, Couvent de La Broquerie	91%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français

Thérèse Rhéaume, Couvent du Sacré-Coeur	100%

Grade VIII

CLASSE A—Médaille Delâge

Alice Gaudreau, Académie Saint-Joseph	91%

CLASSE B—Médaille Delâge

Thérèse Joubert, Couvent de Saint-Pierre	92%

CLASSE C—Médaille Delâge

Angèle Légaré, Ecole Saint-Félix, Dunrea	85%

Trois prix de rédaction de $8.00 chacun offerts par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

CLASSE A—Edward Davis, Académie Provencher	92%
CLASSE B—Alma Beaudin, Couvent de St-Eustache	90%
CLASSE C—Augustine Vermette, Ecole St-Pierre-Nord	92%

Grade VII

CLASSE A—Médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française

Blandine Chaput, Couvent de Saint-Adolphe	97%

CLASSE B—Médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française

Eveline Vandal, Ecole Lafortune, Woodridge	92%

CLASSE C—Médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française

Jeanne Légaré, Ecole Saint-Félix, Dunrea	87%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français

Marthe Rose, Couvent de Transcona	91%

Grade VI

CLASSE A—Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

Agnès Dufault, Couvent de Saint-Adolphe	96%

CLASSE B—Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

Annette Durault, Couvent de Fannystelle	97%

CLASSE C—Médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

Agnès Vermette, Ecole Saint-Pierre-Nord	96%

Prix d'Histoire du Canada, de $5.00 chacun, offerts par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance

CLASSE A—Agnès Dufault, Couvent de Saint-Adolphe	96½%
CLASSE B—Edmond Turenne, Collège de Saint-Pierre	96%
CLASSE C—Albert Laroche, Ecole de Saint-Pierre-Nord	95%

Grade V

CLASSE A—Médaille de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

Cécile Le Nabat, Académie Saint-Joseph	93%

CLASSE B—Médaille de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

Marie Fouillard, Couvent de Saint-Lazare	97%

CLASSE C—Médaille de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

Rolande Cadieux, Ecole Saint-Pie, Letellier	94%

PRIX DE REDACTION—Volume du Gouvernement français

Charlotte Préfontaine, Couvent de Saint-Charles	100%

Grade IV

CLASSE A—Médaille de l'Union Nationale Métisse

René Papineau, Académie Provencher	99%

CLASSE B—Médaille de l'Association des Commissaires de Langue Française

Maria Carignan, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg	[illegible]

CLASSE C—Médaille de l'Association des Commissaires de Langue Française

Marcelle Granger, Ecole Saint-Pie, Letellier	[illegible]

PRIX DE REDACTION—Volume offert par le Gouvernement français

Gilles Perras, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg	100%

Ont pris part au Concours: 42 paroisses, [illegible] écoles, [illegible] élèves.

De la cour de Napoléon III à une ferme de la Saskatchewan

Sur le lac Marguerite, à Indian Head, Sask., vient de mourir la regrettée Mme Louise Constance Larcher, décédée chez ses petits-enfants, à l'âge de 99 ans. Cette vénérable aïeule était née à Chavinnes, petit village près de Soissons, le 9 octobre 1834. Elle était venue avec son mari, M. Laurent Larcher, au lac Marguerite en avril [illegible], retrouver ses enfants déjà établis à cet endroit.

C'était une femme de grand cœur et de grand dévouement, et sa longue carrière a été une vie de labeur. Elle a su élever une belle famille, et, en grande chrétienne, elle a supporté de grandes épreuves.

Son caractère gai, son amour du prochain, son dévouement pour tous l'avaient fait aimer et respecter. On ne l'appelait plus que la bonne grand'mère. Malgré son grand âge, elle avait une mémoire prodigieuse, et c'était toujours avec plaisir qu'on l'écoutait raconter les anecdotes de sa vie; elle aimait rappeler les splendeurs de la Cour Impériale qu'elle avait connue sous le règne de Napoléon III, ayant été gardienne de l'enfant royal.

L'AGRICULTURE EST EN VOIE DE TRANSFORMATION

Au Manitoba, les animaux et les produits laitiers l'emportent maintenant sur les céréales

A un banquet tenu à l'occasion de la deuxième convention annuelle de l'association des secrétaires-trésoriers municipaux du Manitoba, l'hon. D.-G. McKenzie, ministre de l'agriculture a fait des déclarations intéressantes sur la situation agricole dans la province.

La situation agricole au Manitoba, a-t-il dit, change avec beaucoup plus de rapidité que la plupart s'en rendent compte. La valeur des bestiaux et des produits laitiers dépasse actuellement la valeur des récoltes de céréales. Ce fait donne un aspect entièrement nouveau au problème agricole et rend difficile l'adoption d'une politique agricole en rapport avec les conditions nouvelles.

Aujourd'hui, a continué le ministre, les gens réfléchissent un peu plus que dans les périodes de prospérité sur l'industrie foncière de l'agriculture. L'une des dernières preuves en est la discussion au sujet de la réduction des emblavures de blé et de la mesure dans laquelle elle devrait être réglementée.

A notre que cette année il y a une réduction de 15% dans la superficie semée en blé et une augmentation au moins correspondante pour l'orge.

Cette transformation de l'agriculture au Manitoba entraîne d'autres problèmes. Le problème de la vente des animaux et des produits laitiers est presque l'équivalent de celui de la vente des céréales. Le Manitoba ne peut pas davantage compter sur le marché domestique pour l'écoulement de ses animaux et de ses produits laitiers que pour la vente de ses grains.

Nouvelles Brèves

Ottawa—M. Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, partira le 23 juin pour l'Ouest canadien. Il y fera un relevé direct de conditions de la radiophonie dans cette partie du pays.

Ottawa — On dit que les communistes se proposent de tenir, d'ici le mois de septembre, un grand congrès au cours duquel ils jetteront les bases d'une organisation qui s'étendra à toutes les parties du monde.

Québec — Le gouverneur général du Canada et lady Bessborough sont arrivés à Québec pour occuper leurs appartements de la Citadelle, jusqu'à la fin de juillet.

Québec — En reconnaissance du dévouement qu'il a apporté à la propagation de la pensée française en Amérique, M. R.-A. Benoit, président de l'Institut Canadien a reçu la médaille d'argent de France-Amérique des mains de M. Léon Marchal, consul de France à Montréal.

Washington — Le Sénat est résolu à empêcher les réductions d'indemnités que le président Roosevelt veut faire subir aux anciens soldats.

New-York — M. André Maurois, l'écrivain français bien connu, est arrivé à New-York à bord de l'Ile-de-France, de la Cie Générale Transatlantique.

Paris—Mgr François-Louis Auvity vient d'être nommé évêque auxiliaire de Bourges, avec le titre d'évêque de Sarepta.

Genève, Suisse — Le bureau de la Conférence internationale du travail a envoyé à tous les gouvernements du monde un questionnaire sur le projet de la semaine de 40 heures.

Genève — La conférence internationale du travail a décidé de remettre la discussion du projet de la semaine de quarante heures à la réunion de 1934. Le Canada n'est pas en faveur du projet.

Braunau, Autriche — La maison natale d'Hitler est au nombre des lieux de réunion nazis que la police fédérale de l'Autriche a fermés.

NOUVELLES DE PARTOUT

Chaleur et tempête

Une vague de chaleur a passé sur l'Ouest à la fin de la semaine dernière. Le thermomètre est monté jusqu'à 104 et 100 à Winnipeg. Dimanche a été la journée la plus étouffante de la saison. Un fort vent du nord a amené un brusque changement lundi, mais non sans abattre de nombreux poteaux de télégraphe et endommager bien des bâtiments de ferme. On signal en outre six morts causées par la chaleur en Saskatchewan.

L'Ouest est envahi par les sauterelles

Le fléau des sauterelles est devenu si menaçant en divers endroits de l'Ouest que l'on craint que les récoltes soient perdues sur des étendues aussi vastes que 1,500,000 acres. L'hon. George Hoadley, ministre de l'agriculture de l'Alberta, a donné des ordres pour que la lutte la plus formidable faite dans la province soit organisée contre les sauterelles. Les champs sont arrosés avec une substance mortelle pour ces insectes destructeurs; on en a distribué 400 tonnes et dans le sud de la province 50 stations d'approvisionnement ont été ouvertes. Jour et nuit, toutes sortes de véhicules font la queue devant ces stations.

On dit que dans la Saskatchewan et l'Alberta, les récoltes vont être détruites dans de nombreuses régions.

La route transcanada sera terminée jusqu'à Winnipeg

Port Arthur — La route transcanada, depuis l'ouest de cet endroit jusqu'à Dryden, qui communiquera définitivement avec Winnipeg, sera terminé, l'été prochain au plus tard, a déclaré l'hon. William Finlayson, ministre des Terres et Forêts d'Ontario, à l'assemblée annuelle de l'association conservatrice tenue ici.

Peter Piniak mourra sur l'échafaud

Peter Piniak, trouvé coupable du meurtre brutal de Martha Squarok et de son enfant, a été condamné à mort. Il montera sur l'échafaud le 1er septembre. Lorsque le juge Macdonald a prononcé la terrible sentence, Piniak mâchait tranquillement de la gomme et s'est mis à sourire aux derniers mots: "Dieu ait pitié de votre âme!"

L'état de la récolte serait au-dessous de la normale

D'après un rapport de la "Searle Grain Co.", le progrès de la récolte de blé dans l'Ouest canadien est au-dessous de la normale dans un grand nombre de localités. Le Manitoba fait seul exception, avec un pourcentage de 102, comparé à 94 à la même période de l'année dernière. La récolte de la Saskatchewan est estimée à 94, contre 92 il y a un an; mais l'Alberta et nettement inférieur à 1932, avec 95 contre 105.

Un croiseur français va visiter le Canada

Ottawa — M. Arsène Henry, Ministre de France au Canada, vient de faire savoir que le Gouvernement français a décidé d'envoyer, cet été, dans les eaux canadiennes, le croiseur d'"Entrecasteaux".

Ce navire arriverait à North Sydney et à Québec vers la fin de juillet, et descendrait le St-Laurent jusqu'à Montréal, où il serait attendu entre les 20 juillet et 5 août.

Le d'"Entrecasteaux" a terminé ses essais au port de guerre de Lorient en novembre 1932.

Le but de cette manifestation navale canadienne-française est de cimenter, si possible encore davantage, les liens si étroits qui unissent nos deux pays.

Dégâts causés par les feux de forêt

Ottawa—Les pertes annuelles causées par les feux de forêts au Canada s'élèvent approximativement à 1 dollar par individu homme, femme et enfant. D'après les chiffres compilés par le service des forêts, ministère de l'Intérieur, la moyenne annuelle des pertes causées par les feux de forêts au Canada, a été, pendant la période de 10 ans 1922-1931, de $10,061,001, tandis que la population du Dominion était, suivant le recensement de 1931, de 10,376,786.

Une femme met au monde des jumeaux pour la troisième fois

Beauceville—Mme Joseph Busque, de Saint-Benoît-Labre, a donné le jour à son troisième couple de jumeaux. Cette fois-ci elle eut deux filles. Elle a jusqu'ici mis au monde 15 enfants tous bien portants. La mère de Mme Busque, Mme Poulin, avait eu, elle aussi, deux fois des jumeaux.

Mort d'un ancien ministre ontarien canadien-français

Windsor, Ont. — Le docteur Joseph-Octave Rhéaume, qui fut ministre des travaux publics d'Ontario dans le cabinet Whitney, est mort, après une longue maladie.

Il fut élu à la Législature pour la première fois en 1902, réélu en 1904, et il devint ministre en 1905. Il fut le premier Canadien français à faire partie d'un cabinet ontarien. Réélu en 1908 et 1911, il fut défait en 1914. Il fut nommé registraire du comté d'Essex en octobre 1914, et occupa ce poste jusqu'à sa mort.

Un cousin de Sarah Bernhardt qui meurt à 102 ans

Chicago — Le capitaine Maurice Bernhardt, cousin de la célèbre Sarah Bernhardt, est décédé à l'hospice des petites soeurs des pauvres, à l'âge de 102 ans. Il possédait un sabre qui lui fut donné par Abraham Lincoln pour le récompenser de sa bravoure durant la guerre civile américaine. Il se battit aussi pour la France contre la Prusse en 1871.

Un baron autrichien veut s'établir dans l'ouest

Montréal — La baronne von Ritschl, bien connue en Angleterre comme miniaturiste sous son nom de jeune fille Lorna Burgoyne, est partie de Montréal par le Canadien National pour New-York et Baltimore. Elle reviendra dans quelque temps au Canada et se rendra dans l'Ouest dans le but d'y chercher une ferme où elle s'établira avec son mari, qui appartient à l'une des plus vieilles familles autrichiennes.

Verigin est introuvable

On ne sait où se trouve Peter Verigin, chef Doukhobor. Après sa mise en liberté par le juge Robson, il a complètement disparu de la circulation, et on n'a pu l'interviewer au sujet d'une poursuite en dommages de $1,000,000.

Verigin a été arrêté à Winnipeg et le ministre de l'Immigration ordonna de le déporter. Deux fois on lui refusa un cautionnement et finalement il fut libéré. Les amis de Verigin prétendent qu'il se défendra lui-même contre la poursuite prise afin d'obtenir une commission d'un dollar par J.-M. Hackney, de St-Paul, [illegible] l'acre, qui aurait été promise à ce dernier pour négocier la vente d'un million d'acres au Mexique.

Une monnaie internationale

Washington — Les hauts officiels du gouvernement étudient la possibilité d'adopter une unité-or internationale pour surmonter les obstacles au commerce international tels que les embargos sur l'or, les fluctuations des monnaies.

Le plan fait partie d'un groupe de propositions qui seront soumises à la conférence économique de Londres en vue de mettre fin à l'incertitude actuelle dans le commerce mondial, incertitude causée par les fluctuations des monnaies telles que le dollar américain, la livre anglaise, etc., depuis l'abandon de l'étalon-or.

Le premier congrès de la C.C.F.

Le premier congrès national de la "Co-operative Commonwealth Federation", nouveau parti politique canadien, aura lieu à Régina le 19 juillet, a annoncé J.S. Woodsworth, député au Parlement et président de la C.C.F. Le congrès durera trois jours, peut-être quatre.

ECHOS D'EUROPE

Le Souverain Pontife à la procession de la Fête-Dieu

Cité Vaticane—Pour la seconde fois depuis 1870, le Saint-Père a fait la procession du Saint-Sacrement dans la colonnade de St-Pierre, devant une foule de plus de 300,000 personnes massées sur la grande place. La magnificence de cette manifestation religieuse est sans égale dans le monde entier. Le St-Père était porté avec l'Ostensoir, entouré des Cardinaux, des Prélats, des Gardes et de toute la pompe de la Cour Papale. Le gouverneur de la cité Vaticane, le Marquis Camillo Serafini, précédait immédiatement le St-Sacrement.

L'épiscopat et la situation politique en Allemangne

Essen — Les archevêques et évêques catholiques d'Allemagne viennent de publier sur la nouvelle situation politique en Allemagne une lettre dont voici les lignes essentielles:

Nous sommes loin d'évaluer au-dessous de sa valeur réelle le réveil national, ou de tenter de l'empêcher. L'Eglise ayant toujours attaché une grande importance à l'autorité, il n'est pas difficile aux catholiques d'accepter que le nouvel Etat raffermisse l'autorité. Toutefois, l'autorité de l'Etat ne doit pas limiter la liberté humaine plus que ne l'exige le bien commun. L'Eglise ne peut donner toute sa mesure que si elle est libre. Ces mois derniers, plusieurs faits se sont produits qui semblent étranges, incroyables; nous croyons que l'avenir montrera qu'ils étaient attribuables uniquement à une phase d'effervescence. Quant à la question du racisme, il y a lieu de signaler que l'on aboutit à l'injustice lorsqu'on attache trop d'importance à la race et au sang. Il faut observer la justice même envers ceux qui sont des adversaires jusqu'à présent."

Montreurs d'ours

Un arrêté du ministre de l'Agriculture du Cabinet Hitler vient d'interdire dans toute l'Allemagne les exhibitions d'ours dansants. Ce n'est pas seulement la fin d'une industrie aussi ancienne que moderne. Les réformateurs prétendaient voir chez les montreurs de ces animaux une intention de parodier certaines vieilles danses un peu lourdes, pratiquées par les villageois allemands. Mais si l'on défend la danse de l'ours, peut-on conserver le pas de l'oie?—

Un juif et Hitler

Une nouvelle histoire juive! Mais celle-ci a l'avantage d'être authentique et inédite.

Un brave juif arrive à se faufiler au premier rang dans une assistance antisémite réunie pour entendre une conférence d'Adolf Hitler. Il écoute l'orateur en donnant des signes de joie si visibles que Hitler vient à lui, à la fin de la séance, et lui demande brutalement la raison de sa présence et de son contentement.

— Voilà, Monsieur Hitler, répond le vieillard. Il y a cinq mille ans, un Pharaon très antisémite, comme vous, nous fit beaucoup de misères. Mais il est mort, sa famille aussi, et pour commémorer ces événements nous mangeons à Pâques des bons "matzot". Deux mille ans après, un homme qui s'appelait Haman nous fit aussi beaucoup de mal. Mais il est mort, sa famille aussi, et, en souvenir, nous mangeons à "Pourim" des bons petits gâteaux qu'on appelle "Haman-Kuchle". Eh bien! Monsieur Hitler, termina le vieux juif avec une lippe gourmande, je me réjouis à la pensée des bonnes choses qu'on pourra manger mille ans après vous!—

En classe de Sciences Naturelles

Le professeur demande à Paul de résumer ce qu'il vient de dire au sujet de la composition de la fleur:

Paul. — Une fleur se compose essentiellement de la corolle, du calice...

Le professeur. — Et encore?

Paul. — ...des étamines et du persil.

Le rôle militant de l'A.C.J.C

Discours de M. Jean-Paul Verscheiden, délégué du Comité Central, au Congrès régional de Saint-Boniface

Nous sommes heureux de publier le texte du discours prononcé par M. Jean-Paul Verschelden, avocat de Montréal, délégué du Comité Central de l'A. C. J. C., au banquet de clôture du Congrès régional de Saint-Boniface.

Je me suis longtemps posé la question de savoir ce que c'est qu'un délégué. Son rôle doit-il être actif ou passif? Ne risque-t-il pas de parler de choses qu'il ne connait pas s'il parle trop... ou d'adopter une attitude de simple panneau-réclame, s'il ne parle pas assez? — Problème, vous le voyez, fort embarrassant, et dont la solution comporte d'inquiétants inconnus.

Après les magnifiques assises auxquelles je viens d'assister, je ne vous cacherai pas ma satisfaction d'avoir, pour ce soir du moins, trouvé une définition à peu près exacte de mes fonctions: A une convention régionale de l'A. C. J. C., à St-Boniface, un délégué est un homme qui écoute, qui apprend, et qui admire.

Je n'ai donc d'autres raisons de prendre ici la parole que pour vous dire mon admiration totale et pour vous féliciter sans réserve du succès de votre congrès. Ce n'est rien vous apprendre que de vous affirmer à quel point votre Association cultive pour cette province du Manitoba, dans le domaine du bien, les plus belles espérances de moissons abondantes; et combien en se reposant sur vous d'une part de son travail, elle a lieu de se féliciter de la façon dont vous l'accomplissez. Combien nos membres du Comité Central auraient-ils fortifié les raisons de leur espoir et de leur confiance si, comme moi, ils avaient eu l'avantage d'assister à ce magnifique congrès!

Luttes manitobaines

Vous êtes, Messieurs, d'une région difficile, où les dévouements ne se comptent plus, tant ils sont devenus indispensables et tant vous vous êtes habitués à tous les sacrifices au service de la cause religieuse et nationale. Il n'est que de jeter un regard sur le passé illustré par vos prédécesseurs et sur le présent où vous avez édifié tant de réalisations et tant de promesses.

La genèse de vos luttes n'est pas encore écrite. Mais vous avez fait mieux que l'écrire, vous l'avez vécue. Vous en avez sculpté dans le marbre du temps les formes magnifiques, et un jour viendra où le dévoilement de ce splendide monument soulèvera l'admiration non plus seulement de quelques groupes sympathiques, mais l'admiration de toutes les races en ce pays.

On a souvent parlé du miracle de la survivance française en cette province, et c'est une chose à laquelle vous êtes habitués. Cette survivance s'affirme comme le résultat d'une protection providentielle, sans doute, mais d'une Providence où vos prédécesseurs et vous-mêmes avez joué le rôle de causes secondes actives, capables de toutes les fiertés et prêtes à tous les dévouements.

Ici, plus encore qu'ailleurs, ceux-là se sont formidablement trompés qui ont cru pouvoir compter sur l'éparpillement d'une faible minorité pour établir la thèse et le fait de l'assimilation totale.

Ceux-là se trompent davantage encore qui veulent fermer les yeux aux résultats acquis et n'osent point regarder en face la faillite de leur politique.

Sans doute, toute inquiétude n'est pas disparue, vous vivez ici dans des conditions particulièrement poignantes, conditions qui font se poser à vos amis du dehors des interrogations pleines de doute et d'inquiétude. Dans ces conditions et ces périls, vous avez besoin d'avoir la conscience vive et aiguë et de tenir votre volonté tendue dans un suprême effort de volonté vigilante. Chacune des heures qui passent ne sera jamais à reprendre. Et qui ne sait que trop souvent nous traînons comme race, nous Canadiens français, ce destin tragique de passer notre temps à rattraper le temps perdu.

Mais il n'importe. Ce qu'il faut se rappeler, c'est qu'il faut tenir et cultiver en soi ces trois vertus qui font tout l'homme: la volonté, le goût du travail et le sens du sacrifice.

Il nous faut des chefs

Même dans Québec, des angoisses nouvelles ont surgi. On assiste chez nous à une espèce de reprise de conscience. La jeune génération de notre province se préoccupe de notre position actuelle comme race et de l'avenir qui nous est réservé. Certains de nos maîtres et de nos chefs ont abandonné de louables attitudes et tourné le dos à leur passé. Nous sommes maintenant d'une génération inquiète que tourmente un besoin d'orientation et d'action nationales. Il nous faut des chefs et au besoin nous sommes décidés à nous en créer.

Dans cette province du Manitoba, comme dans celle de Québec et dans toutes celles où existent nos cercles d'A. C. J. C., c'est à notre Association qu'importe ce rôle d'orientation et de formation.

Nous avons, Messieurs, l'une des plus belles associations qui soit au monde, et nous pouvons nous rendre ce témoignage sans fausse humilité comme sans excessif orgueil. C'est à nous d'en tenir compte. Nous sommes voués, je dirais par vocation, à une vie efficacement militante pour la défense de la religion et de la patrie. Nos cercles d'études nous permettent de pousser dans une habitude de réflexion des racines profondes et assurent l'efficacité de notre action en l'adaptant aux plus urgents besoins par une longue méditation des meilleurs moyens.

Les orientations nouvelles, en divisant l'A. C. J. C. en cercles et en groupes, nous ont permis d'atteindre une plus nombreuse jeunesse, tout en conservant le moyen de grouper en un noyau solide ceux que leurs aptitudes intellectuelles prédisposent à une action plus haute. La multiplication des cercles, c'est-à-dire le nombre, c'est pas un but: c'est un moyen. Mais ce moyen est une force, et nous avons compris qu'il l'était davantage en un siècle comme le nôtre, où le travail par équipe est à l'ordre du jour.

Le Comité Central est donc d'avis que dans l'ordre de l'organisation technique et le renouvellement des cadres a été accomplie à date une besogne sérieuse et vraisemblablement finale.

Ce à quoi doit surtout porter notre attention, c'est à discerner et à expliquer les moyens de donner à ce corps réorganisé une âme d'un pur métal.

Le rôle de l'aumônier

Je note, parmi ces moyens, l'importance du rôle de l'aumônier dans le cercle et la qualité de nos membres.

Je m'en veux d'aborder ces questions dans une région si bien organisée à tous égards. Mais qui ne sait que les vérités les plus élémentaires sont celles sur lesquelles on revient le plus souvent parce qu'elles sont fondamentales.

En matière d'action catholique, l'autorité la plus haute est celle du prêtre. L'action de l'aumônier au sein d'une oeuvre de jeunesse constitue le premier facteur de sa valeur.

Sa préparation personnelle, et j'appelle ainsi ses études approfondies, sa connaissance des âmes, son expérience de la vie, et surtout son sacerdoce, où il puise les grâces nécessaires à sa mission d'enseigner les esprits, donne au prêtre une solide formation sociale qui en fait un éducateur hors ligne.

En pratique, l'A. C. J. C. étant un faisceau de cellules, la vie de ces cellules commande celle de toute l'Association. Pratiquement aussi, les cercles ne fonctionneront efficacement que là où l'aumônier saura remplir totalement son rôle d'intermédiaire entre la doctrine qu'il reçoit de l'autorité papale d'une part, et les esprits qu'il a mission de diriger d'autre part. Par la fierté de leur zèle et l'assiduité de leur dévoument, les aumôniers de cette région ont toujours maintenu leurs cercles à un haut niveau de valeur sociale. C'est avec instance qu'au nom même de l'ordre à respecter dans la répartition des tâches en matière d'apostolat, nous leur demandons de nous continuer le concours de leur charité et de leurs lumières.

A nos aumôniers toutefois il faut apporter notre part personnelle. La tâche de défendre la nation et la foi suppose chez nos membres un ensemble de qualités, qui assure l'efficacité de leur action.

Désintéressement

Il importe que nous pratiquions certaines habitudes de désintéressement, de sens pratique, de compétence, de conviction religieuse.

Le désintéressement, qui permet de planer au-dessus de la formidable coalition des intérêts de toutes sortes qui rampent au fond — et parfois au faîte — des sociétés. Vertu qui importe davantage dans une association où elle sert de base à la confiance mutuelle et où la confiance elle-même est la première condition de la collaboration entre ses membres. Le sens des réalités, qui vous fasse user d'une certaine initiative à discerner les besoins propres de votre région et à en informer le Comité Central, ce qui est bien l'élément le plus précieux sur lequel celui-ci puisse compter dans son désir de renseignements et sa tâche d'orientation. Je puis vous rendre ce témoignage qu'à la différence de vos compatriotes de l'Est, vous êtes ici des réalisateurs. J'en ai la preuve dans la façon admirable dont vous savez greffer les oeuvres nécessaires aux initiatives déjà existantes, et je ne veux citer comme exemple qu'une seule fondation, dont cette région a lieu de se louer à juste titre: Le Cercle Ouvrier de Saint-Boniface.

Nous devons nous attacher en outre à la compétence intellectuelle, (et j'appelle ainsi la possibilité pour chaque membre de remplir adéquatement son rôle dans sa sphère personnelle,) qualité qui nous permettra à tous, de nous qualifier, d'apporter au caractère chrétien et français que nous défendons une autorité, d'hommes clairvoyants, de laisser à d'autres la manie de l'attitude protestataire pour adopter davantage l'attitude positive, et, en cultivant une certaine audace, que Pie XI lui-même recommandait à la jeunesse italienne, de nous imposer.

Cultivons surtout une profonde conviction religieuse, parce que cette qualité conditionne toutes les autres, et aussi parce que notre idéal nous défend de nous en tenir à un formalisme religieux quelconque qui, en plus de nous donner aux yeux du peuple une détestable physionomie, finit toujours par proportionner les résultats de nos entreprises à la stérilité de notre âme.

Tâche immense

Vous le voyez, mes chers amis, notre tâche est immense. Il convient que nous ayons le souci de la remplir adéquatement. De quelque province que nous soyons, nous ne formons tous, à titre de Canadiens français et catholiques, qu'une seule et même famille. Et la présence au milieu de vous d'un délégué du Comité Central vous est un témoignage vivant de la sympathie que les chefs de l'A. C. J. C. entendent vous garder, parce qu'entre tous vous en êtes dignes.

Pour ma part, j'emporterai de ce congrès le souvenir d'un groupement acéjiste actif, dévoué, et intelligent. Je pourrais vous redire, après notre aumônier général, que moi aussi j'ai découvert ici l'âme véritable de l'A. C. J. C. Je forme le voeu, mes chers amis, que vous persistiez à ne point céder votre place aux endroits où vous avez le devoir de servir au premier plan et que vous continuiez la magnifique tradition par laquelle vous avez entrepris de consacrer toutes vos forces et toutes vos énergies au service des causes nationales et religieuses: les seules qui comptent parce qu'elles sont éternelles.

Impressions du congrès de l'A.C.J.C.

Délégué du Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface, qui doit sa fondation à l'A.C.J.C., il m'est agréable aujourd'hui de donner brièvement quelques impressions de son dernier congrès.

Existant à Saint-Boniface depuis 27 ans, l'A.C.J.C. avait vu l'an dernier le R.P. Paré, S.J., aumônier général, venir faire une visite des vingt cercles du Manitoba et assister au congrès annuel. L'aumônier général n'a pas caché ses impressions et à la séance plénière du congrès, il les résumait en disant que cette visite avait été pour lui une révélation et que le Manitoba possédait une bonne organisation où l'on sentait battre l'âme acéjiste. Ces impressions de l'aumônier général sont aussi celles des délégués du Cercle ouvrier. Vraiment, on ne soupçonnait pas la force, l'organisation, l'activité et la discipline de ces cercles de l'A.C.J.C.

Que dire du congrès? Un délégué du Comité central avait été envoyé dans la personne de M. Paul Verschelden, jeune avocat de Montréal. Il nous a fait plaisir de le saluer, de causer avec lui des choses nationales et surtout de le voir au milieu de nous pendant le Congrès. De retour à Montréal, il saura donner au Comité central ses impressions qu'il a su déjà si bien résumer dans son discours au banquet.

Ce Congrès fut ce que devait être un congrès bien préparé. Après les rapports de l'année écoulée, des conférenciers traitèrent avec clarté et documentation à l'appui un sujet choisi: la décentralisation, l'attachement au sol, le retour à la terre,—sujet plein d'actualité comme remède à la crise actuelle. Des quatre travaux présentés, deux le furent par des acéjistes de la ville et deux par ceux des campagnes, ce qui fait que le sujet fut traité de manière à donner le point de vue le plus juste et le plus complet. Ils furent accompagnés de discussions sérieuses.

Des diverses motions présentées, relevons-en deux: L'une ayant trait à l'encouragement à donner à la bonne presse et en particulier à notre journal "La Liberté". Cette motion semble bien venir à son heure. La crise a atteint terriblement le journal catholique et français; et cependant, malgré tout, il faut qu'il vive. Figurons nous pour un instant que la "Liberté" viendra à disparaître: où en serions-nous avec notre survivance et notre idéal? D'un autre côté, le bon journal pénétrant dans chaque famille, n'est-ce pas le rêve et le but à atteindre de l'action catholique et sociale?

Une autre motion recommandant que les cercles ruraux de l'A.C.J.C. organisent dans leur paroisse le mouvement pour la célébration de la fête nationale là où il n'y a pas de société nationale vient aussi à son heure. En effet, il semble que depuis quelques années, il existe une certaine aversion pour la Saint-Jean-Baptiste. Et cependant, les souvenirs que rappellent cette fête religieuse, les hommes et tant d'oeuvres écloses dans la foi et l'esprit national qu'elle glorifie, tout cela est de nature à ne pas laisser tomber dans l'oubli la fête nationale.

L'A.C.J.C. a été fondée dans le but de donner à la race des chefs laïcs et de former une élite éclairée et active pour entraîner la masse dans les luttes qu'elle s'impose pour la conservation de la foi et de la langue. L'impression la plus forte qui ressort de ce congrès, c'est qu'elle n'a pas failli à sa tâche. Le spectacle était beau et réconfortant de ces jeunes qui seront les hommes de demain prenant si bien conscience de leurs devoirs de l'avenir en se formant au beau programme de l'A.C.J.C. qui en fera, non pas des hommes aux opinions vagues et indécises, mais des hommes aux convictions profondes, comprenant l'utilité de faire deux parts de leur vie, l'une consacrée aux exigences matérielles, l'autre consacrée à la religion et à la race.

* * *

Dans ces temps de crise, l'organisation matérielle d'un congrès est un problème sérieux; mais faut-il dire que quand l'argent est rare, une chose peut y suppléer, c'est le dévouement? Or le dévouement, nous l'avons remarqué dans ce congrès, c'est sans doute lui qui l'a rendu possible et si complet. Le Collège, qui fut le berceau de l'A.C.J.C., avait ouvert toutes grandes ses portes à son oeuvre et s'était chargé pour un prix modique des repas et du logement des congressistes. Il a donné une large hospitalité qui restera un bon souvenir.

Ce congrès de l'A.C.J.C. fut donc une belle page à ajouter au livre d'or de la survivance catholique et française au Manitoba.

DELEGUE.

Le Souverain Pontife et l'A.C.J.C. du Manitoba

Lors du Congrès régional de l'A.C.J.C. à Saint-Boniface, le cablogramme suivant avait été adressé au Souverain Pontife, par l'intermédiaire de S.E. Mgr Béliveau:

Cardinal Pacelli
Cité Vaticane
Rome, Italie.

Association jeunesse catholique canadienne réunie en Congrès à Saint-Boniface offre hommages de piété filiale et d'attachement au Saint-Père. Promet de suivre avec entière fidélité les enseignements de Sa Sainteté et sollicite bénédiction pour fruits du Congrès.

†Arthur Béliveau,
Archevêque de St-Boniface.

Archevêque
Saint-Boniface, Canada.

"Agréant hommages de l'Association des jeunes catholiques réunis en congrès, Saint-Père remercie et bénit, gage de faveurs divines.

Cardinal PACELLI.

La Société des Nations et le problème juif

Genève — L'Allemagne a signifié en termes diplomatiques au conseil de la Société des Nations de ne pas se mêler de la question du traitement des Juifs en Allemagne. Toutefois le conseil, sans le vote de l'Allemagne, est en train de soumettre les aspects juridiques du problème à des juristes, pour qu'il soit discuté à fond plus tard.

Cette attitude a été prise à la suite d'un refus de l'Allemagne d'accepter un rapport du conseil sur le traitement fait aux Juifs en Haute-Silésie allemande. Plusieurs Juifs présents ont entendu des membres du conseil demander à l'Allemagne d'accorder un égal traitement aux Juifs dans le Reich tout entier.

UNE LOI ODIEUSE

Déclaration d'un député espagnol au sujet de la loi sur les congrégations religieuses

Madrid—Voici la déclaration d'un député espagnol, au sujet de la loi sur les Congrégations religieuses votée récemment par les Cortès:

"Deux raisons surtout font cette loi plus odieuse et plus funeste: l'opposition de ses dispositions avec les principes fondamentaux de la Constitution, et le grave préjudice qu'elle portera aux intérêts du peuple. Les principes fondamentaux de la Constitution sont ceux de liberté, de justice et d'égalité. Or, la loi des Congrégations établit une exception au préjudice de certains citoyens. Du fait qu'ils portent l'habit ecclésiastique et suivent des règles qui contribuent à perfectionner l'esprit, à conserver la discipline sociale, ils cessent devant la loi, d'être égaux aux autres citoyens. On les prive du droit d'enseigner, on les dépouille de libertés qui trouvent leur fondement et leur défense dans la nature même de l'homme. C'est l'injustice, c'est la tyrannie qui ont inspiré cette loi.

"Quant aux conséquences d'une loi aussi arbitraire, c'est le peuple d'abord qui les supportera. Il est de toute évidence que les enfants du peuple profitaient en premier lieu des institutions religieuses d'enseignement. C'était en premier lieu les enfants du peuple que l'on arrachait à l'ignorance et à la misère, que l'on éduquait, et que maintes fois on nourrissait, on habillait, dont on faisait des citoyens dignes et honnêtes. On ne remplacera pas aussi aisément que le dit M. de Los Rios, ministre socialiste de l'Instruction publique, les écoles congréganistes. De toutes façons, on ne fera rien sans imposer à la nation une charge inutile et intolérable. Et si l'on vient à bout de cette réforme, on ne pourra remédier aux énormes défauts qu'elle porte en elle-même. L'abnégation et la charité évangélique ne pourront être remplacées dans un système d'enseignement laïque.

Les Carrières scientifiques

L'Oeuvre des Tracts poursuit avec méthode et constance la publication des monographies professionnelles qu'elle a inaugurée en janvier dernier. Quatre fascicules ont déjà paru. Chacun contient deux études. Le dernier est consacré aux carrières scientifiques. Il a pour auteurs l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval, et M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole de Génie forestier et d'Arpentage. Celui-ci traite du génie forestier, l'abbé Vachon des autres professions—chimie, géologie, etc.—qui se groupent sous le nom de carrières scientifiques.

Ces pages seront une révélation pour un grand nombre. Elles renseigneront maîtres et élèves sur des carrières qui leur sont peu connues, elles contribueront à orienter plusieurs finissants de nos collèges vers des professions où, tout en gagnant honorablement leur vie, ils seront utiles à leur pays.

Cette brochure se vend **10 sous** l'exemplaire, **$6.00** le cent, à **l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.**

Brochures déjà publiées

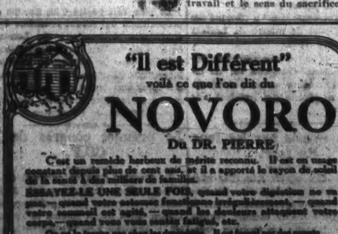
1. **Le Sacerdoce**, par Mgr Pâquet, **L'Etat religieux**, par le P. Louis Lalande, S.J.

II. **Le Droit**, par M. Antonio Perrault, **Le Notariat**, par M. Joseph Sirois, N.P.

III. **La Médecine**, par le docteur Joseph Gauvreau, **Le Génie civil**, par M. Adhémar Mailhiot.

Paraîtront bientôt

L'Agriculture, Le Journalisme, Les Carrières artistiques, Les Carrières économiques, L'Enseignement, L'Architecture, etc., etc.



VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 21 JUIN 1933 — NUMMERO 4

En dehors du christianisme il n'y a point de société possible si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

Les chiffres du recensement

A première vue, il n'y a rien de plus rébarbatif que les brochures contenant les résultats officiels du recensement. Ces colonnes de chiffres qui se succèdent en rangs serrés pendant des pages et des pages semblent tout d'abord n'offrir que peu d'intérêt; mais dès qu'on se met à les examiner en détail, elles révèlent des renseignements curieux et parfois éloquents. Ce n'est pas sans raison que l'on parle de l'éloquence des chiffres.

Le dernier bulletin relatif au recensement de 1931, qui donne la population détaillée du Canada par races d'origine, renferme donc des chiffres utiles à connaître. Il nous apprend que les 10.376.786 habitants du Dominion dénombrés en 1931 comprennent, pour ne nommer que les races principales: 2.927.990 Français, 2.741.419 Anglais, 1.346.350 Ecossais, 1.230.808 Irlandais, 473.544 Allemands, 225.113 Ukraniens, 156.726 Hébreux, 148.962 Hollandais, 145.503 Polonais, 122.911 Indiens. (A noter que les Français ont enlevé la première place aux Anglais depuis 1921).

D'après ces chiffres, les principales races composant la population canadienne se répartissent dans les proportions suivantes: Français, 28.22 p.c.; Anglais, 26.42 p.c.; Ecossais, 12.97 p.c.; Irlandais, 11.86 p.c. Parce que nous figurons en tête de la liste, il ne faudrait pas faire trop de cas de cette petite majorité relative. Les événements journaliers se chargent de nous rappeler—parfois un peu brutalement—qu'en face des Britanniques réunis, nous sommes bien une faible minorité.

* * *

Cependant, voici deux constatations intéressantes: 1e les Britanniques qui, en 1921, représentaient 55.40 p.c. de la population canadienne, n'en forment plus que 51.86 p.c. en 1931; 2e leur augmentation numérique au cours des derniers dix ans est tombée de 25 p.c. à 10.52 p.c. C'est le résultat du ralentissement de l'immigration. Au contraire, les Français ont maintenu le même taux d'augmentation—19.38 p.c.—pendant les deux dernières décades.

De 1921 à 1931, l'augmentation de la population se chiffre par 1.588.837. Les trois races britanniques réunies y ont contribué dans la proportion de 32.5 p.c. et la race française dans la proportion de 30 p.c. D'où l'on voit que, pour une raison ou pour une autre, l'immigration cessant de grossir les effectifs anglo-canadiens, les Canadiens français, par leur simple croissance naturelle, prendraient une avance considérable, et, de majorité très relative qu'ils sont aujourd'hui, pourraient devenir majorité absolue. C'est un espoir que réaliseront peut-être nos petits-enfants, s'ils savent conserver les vertus prolifiques de la race.

Sur les 2.927.990 Canadiens d'origine française, l'immense majorité naturellement—2.270.059—habite la province de Québec. Les autres, formant un total de 657.931, se répartissent comme suit: Ontario, 299.732; Nouveau-Brunswick, 136.999; Nouvelle-Ecosse, 56.629; Saskatchewan, 50.700; Manitoba, 47.039; Alberta, 38.377; Colombie Britannique, 15.028; Ile du Prince-Edouard, 12.962; Yukon, 250; Territoires du Nord-Ouest, 215.

* * *

Tous ces chiffres perdent de leur aridité et ont même un singulier attrait lorsque l'on considère qu'ils nous donnent en résumé la situation actuelle de la grande famille française du Canada, disséminée sur un vaste territoire mais resté unie par tant de liens.

Si, franchissant les frontières du Canada, nous pouvions aller rejoindre les deux millions de Canadiens français et de descendants de Canadiens français de la première et de la deuxième génération qui vivent aux Etats-Unis, nous arriverions facilement au total de cinq millions de Français d'origine. C'est-à-dire que la race française contrebalancerait au moins par le nombre les races britanniques et autres réunies,—si le Canada avait su prendre les mesures nécessaires pour garder ses enfants chez lui. Mais il ne sert à rien de se lamenter après coup au sujet d'une faute dont la responsabilité retombe sur d'autres.

Il reste à examiner d'un peu plus près les données du recensement qui concernent le Manitoba et l'Ouest. Ce sera l'objet d'un prochain article.

Donatien FREMONT.

POUR L'HISTOIRE

Fondation à Toronto de la "Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique"

Toronto — A une réunion tenue au Royal York, à Toronto, le 3 juin, fut fondée la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique. Les personnes dont les noms suivent ont été nommées membres de l'exécutif: Président, l'hon. F.R. Latchford, juge en chef de la Cour Suprême d'Ontario; Vice-Présidents, le R.P. E. Kelly et le R.P. J.-B. O'Reilly, de Toronto; secrétaire, J.-F. Kenny, Ph.D., des Archives Publiques du Canada, Ottawa; trésorier, Mlle F. Boland, 1481, rue Bloor ouest, Toronto; directeurs: le R.P. H.-J. Somers, Ph.D., Université St-François-Xavier, Antigonish, N.F.; Pierre-Georges Roy, LL.D., Archiviste de la province de Québec; A.-G. Doughty, C.M.G., LL.D., Archiviste du Canada; le Fr. Alfred, F.S.C., LL.D., Toronto; le professeur D.-J. McDougall, Université de Toronto; l'hon. W.H. McGuire, Wexford, Ont.; le R.P. J.H. Pocock, Séminaire St-Pierre, London, Ont.; et le Fr Memoriam, F.S.C., pour l'Ouest. S.E. l'archevêque de Toronto assista à la réunion, et des lettres d'encouragement ou d'appui furent reçues de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, de S.E. le Délégué Apostolique, de plusieurs membres de l'épiscopat canadien, du recteur de l'Université Laval, et d'autres ecclésiastiques et professeurs éminents.

La nouvelle Société espère avoir des membres dans tout le Canada. Son but est d'encourager les travaux historiques et de stimuler l'intérêt du public pour l'histoire de l'Eglise, d'assurer la conservation de documents ou papiers importants, et de publier en autant que possible des études d'intérêt général ou particulier. Elle se propose d'unir et d'aider tous les historiens catholiques de notre pays, et d'organiser des recherches sur les archives et la bibliographie du Catholicisme au Canada. Pour le moment, la Société se compose d'une section bilingue, mais un article de la constitution stipule que "à l'époque de l'assemblée annuelle, les membres de langue française pourront former une section distincte et alors la Société se composera de deux sections autonomes, l'une anglaise, l'autre française." Il est à espérer qu'une puissante section française se forme dès la première assemblée annuelle.

Le respect divin fait des courageux, le respect humain fait des esclaves. (Card. Giraud)

Language et Traduction

La plupart des plaies de notre parler viennent de la traduction. Pourtant, cet art devrait être une école de style. Rivarol écrivait dans l'Introduction à sa traduction de "l'Enfer" du Dante: "Les traductions éclairent les défauts et éteignent les beautés; mais on peut assurer qu'elles perfectionnent la langage . . . Un idiome étranger proposant des tours de force à un habile traducteur, le tâte pour ainsi dire en tous les sens; bientôt il sait tout ce que peut ou ne peut pas sa langue; il épuise ses ressources, mais il augmente ses forces."

Le traducteur n'atteint ce résultat qu'à deux conditions: il doit, d'abord, saisir exactement le sens du texte qu'il veut interpréter: ensuite, trouver dans la langue où il transporte ce texte des équivalents qui donneront au lecteur de la traduction l'impression de lire une composition originale, laquelle lui communiquerait les idées qu'a voulu exprimer l'auteur avec toutes les nuances.

Une telle traduction est extrêmement difficile. Chaque mot change de signification avec le contexte; à chacun est attachée une nuance d'idée malaisément rendue dans une autre langue, puisque c'est dans le langage que se manifeste surtout ce que Lucien Romier appelle "l'autonomie des tempéraments nationaux". Chateaubriand a dit: "En vain vous croyez posséder à fond un idiome étranger: le lait de la nourrice vous manque ainsi que les premières paroles qu'elle vous apprit à son sein et dans vos langes; certains accents ne sont que de la patrie". De là, ce flottement autour du sens, ce tâtonnement vers l'idée précise, quand on veut interpréter un texte quelconque. Première difficulté du traducteur qui doit se battre contre le dictionnaire. Difficulté d'autant plus grande qu'il n'existe pas de dictionnaire vraiment complet et que tous excellent à tourner les obstacles.

Pour arriver à l'interprétation d'un texte, le traducteur ne doit pas s'arrêter à la physionomie d'un mot, si l'on peut dire, mais s'efforcer d'en saisir l'essence même. Il doit ensuite se demander comment l'auteur aurait exprimé la même idée, eût-il écrit en français. Il arrivera à la solution désirée, à condition, bien entendu, de connaître les ressources du français. Il devra, par conséquent, oublier la phraséologie anglaise. Trop souvent, nos traducteurs veulent suivre la phrase à interpréter dans tous ses méandres. Mais, pour reprendre le mot d'Henri Fauconier dans Malaisie, "le mot à mot est ce qui trahit le mieux". C'est au mot à mot qu'il faut imputer des textes comme celui qu'a condamné André Thérive. Quand on n'a pas un commerce intime avec l'anglais, on a l'impression, à lire une composition en cette langue, que l'auteur exprime des idées mystérieuses. Interloqué, on s'imagine que le français de tous les jours ne peut rendre les mêmes nuances pompeuses; on se croit obligé de recourir à des tournures alambiquées.

Ne demandons pas à tout le monde de traduire à la perfection une oeuvre littéraire, une grave étude économique ou scientifique, un long discours sur une question de politique internationale. Mais on doit exiger du traducteur d'annonces ou de nouvelles télégraphiques qu'il écrive un français simple et sans trop d'aspérités.

Reconnaissons l'importance de l'art du traducteur; comprenons le danger que fait courir à notre langue la traduction mal faite. Il n'entre pas dans mon plan d'indiquer les moyens à prendre pour combattre les méfaits de la mauvaise traduction. Je note simplement qu'il importe avant tout de créer un état d'esprit. Quand chacun aura compris l'intérêt qu'il y a à bien traduire, on s'efforcera de confier à des gens compétents l'exercice de cet art: on ne verra plus des dactylos, gentilles mais peu préparées, transporter d'une langue à l'autre des documents importants. On n'acceptera plus le décalque de mots anglais mal francisés, unis par une syntaxe barbare, dans l'interprétation des textes anglais. Nos journaux ne nous donneront plus de sabir dans les colonnes de nouvelles ou de publicité. Les commerçants se rendront compte qu'ils se nuisent en faisant traduire leurs annonces en petit-nègre.

Les éducateurs peuvent beaucoup en ce domaine. On ne saurait produire un bon traducteur par un cours sur les principes de la traduction: il y faut d'abord une sérieuse connaissance de l'anglais et du français, puis une longue pratique. Mais il est des procédés, des méthodes, des disciplines qui s'enseignent et qu'on devrait enseigner, à l'école primaire comme au collège. L'Université agirait sagement, me semble-t-il, en créant une chaire de traduction, à l'école de journalisme par exemple. La traduction a une telle importance dans notre vie nationale qu'une telle chaire serait d'une utilité incontestable. Il ne m'appartient pas d'indiquer les modalités de cet enseignement: qu'on le confie à un spécialiste et l'on en tirera quelque chose.

L'intérêt à l'endroit de la traduction ne doit pas s'arrêter à ceux qui pratiquent cet art plus ou moins régulièrement. Il importe que chacun en prenne sa part, car chacun doit réagir contre les infiltrations de l'anglais se présentant sous le couvert d'un français incorrect. C'est la langue de tous que menace la traduction telle qu'on la pratique trop souvent: tous doivent défendre leur parler contre ces attaques.

Pierre DAVIAULT

(De la "Civil Service Review)

LA QUESTION DES DETTES DE GUERRE

I — Leur origine

Les dépêches de Londres nous apprennent que le problème des dettes de guerre hante la Conférence économique mondiale. Plusieurs délégués en ont déjà parlé en termes vigoureux.

La question des dettes de la France à l'égard de ses alliés intéresse l'Angleterre et les Etats-Unis. Il s'agissait pour la France, non seulement de se procurer des ressources mais, surtout au début, de s'assurer des crédits en dollars et en livres pour solder les achats effectués en Amérique et en Angleterre, afin de ménager le change. Le gouvernement français a eu recours d'abord à des emprunts directs placés dans le public, mais la limite d'absorption des marchés de Londres et de New-York a été assez rapidement atteinte. Le change français s'est effrité dès avril 1915 et la livre sterling elle-même a été menacée. On a donc résolu, d'un commun accord, de n'affronter le marché mondial qu'avec une seule monnaie, la livre sterling. Pour la soutenir, on eut recours aux encaisses des banques d'émission alliées et surtout à la Banque de France. Celle-ci vendit ou prêta de l'or à la Banque d'Angleterre à partir d'avril 1915, et en échange, la Trésorerie ouvrit des crédits en livres au gouvernement français. Telle est l'origine, pour ce qui concerne l'Angleterre, de la dette politique de la France, qui était représentée par des bons du Trésor français à 5%. Le montant s'en élevait au 12 juillet 1926 à 431.504.130 livres. Les intérêts accumulés s'élevaient à 221.622.870 livres. Quant à la dette commerciale (emprunts publics et dettes de la Banque de France envers la Banque d'Angleterre) elle a toujours été scrupuleusement payée (intérêt et amortissement) et elle a été éteinte entre 1925 et 1927.

En ce qui concerne les Etats-Unis, la dette française a eu d'abord aussi une forme commerciale, par suite de l'émission d'emprunts sur le marché de New-York (près de 800 millions de dollars). A partir de l'entrée en guerre des Etats-Unis, elle prit le caractère d'une dette politique. C'est la Trésorerie américaine qui ouvrit au Trésor français des crédits en dollars en échange de Bons du Trésor français portant intérêt.

Les avances antérieures à l'armistice s'élèvent à 2.010 millions de dollars. Sur le chiffre total, divers remboursements ont été effectués par le gouvernement français entre 1919 et 1923 à cause de circonstances particulières. Cela réduisit la dette en capital à 2.933.405.070.15 dollars.

Les intérêts des obligations représentant la dette politique étaient pour la plupart de 5%. Ils ont été payés jusqu'en 1919. Le montant des intérêts en retard depuis cette date jusqu'au 15 décembre 1922 s'élevait à 445.066.027 dollars 49, auxquels il faut ajouter les intérêts courus et impayés du 15 décembre 1922 au 15 juin 1925, pour l'ensemble de la dette (dette politique, commerciale et intérêts en retard). Cette dernière tranche représentait 284.410.288 dollars 75.

A cette dette politique est venue s'ajouter en 1919 une dette commerciale par suite de l'acquisition par le gouvernement français des stocks américains, ainsi que du matériel de chemin de fer et de machines-outils. Cette dette était représentée par des obligations portant intérêt à 5% et venant à échéance le 1er août 1929. Leur montant s'élevait à 407.341.145 dollars. Les intérêts ont toujours été payés.

D'autre part des emprunts français ont été placés aux Etats-Unis dans le public. En octobre 1915 l'Anglo-French Loan, contracté solidairement par la France et par l'Angleterre (500 millions de dollars). Il a été remboursé en 1920, sauf une faible part (13.850 dollars) qui a été convertie sur la demande des porteurs en obligations remboursables, entre 1930 et 1940. Les villes de Lyon, Bordeaux et Marseille ont contracté solidairement, en novembre 1916, un emprunt de 30 millions de dollars qui fut remboursé en 1919 par un nouvel emprunt de 40.586.000 dollars. Un emprunt de 100 millions de dollars fut contracté en 1917 par l'Etat français auprès de la banque Morgan; il a été remboursé le 1er avril 1919, sauf une faible part (2.110.000 dollars) convertie, sur la demande des prêteurs, en obligations remboursables dans un délai de 20 ans. Un emprunt de 100 millions de dollars à 8% du 15 septembre 1920, remboursable en 25 ans; un autre emprunt de 100 millions de dollars à 7½%, conclu en juin 1921, remboursable en 20 ans. Le service de tous ces emprunts, intérêts et amortissement, a toujours été exécuté. Quand on parle de la question des dettes, il ne s'agit donc que des dettes politiques et de la dette relative aux stocks américains.

(A suivre)

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La langue des rois

Le Droit (Charles Gautier):

Sa Majesté le Roi d'Angleterre a prononcé en français une partie de son discours d'inauguration à l'ouverture de la Conférence économique mondiale. Il ne faut pas s'en étonner. Le roi parle français, la reine aussi, et tous les membres de la famille royale. Ils se croiraient déshonorés s'ils ne le savaient pas: le français est la langue des rois.

Le français s'impose dans toutes les conférences internationales, qu'elles soient tenues à Genève, à Gênes, à Lausanne, à Ottawa, à Londres ou au Caire. Il est la langue du monde diplomatique.

Il demeure aussi la langue la plus universelle. "A tous les points de vue—ce sont des pédagogues anglais qui parlent—le français nous est la plus importante des langues vivantes: il a et doit garder la première place dans nos écoles et nos universités." Le français est enseigné comme première langue étrangère obligatoire dans toutes les écoles supérieures de l'Allemagne. L'anglais n'y est considéré que comme seconde langue étrangère dont l'enseignement peut être introduit suivant l'importance de l'école ou suivant les besoins.

Le français est chez lui au Canada

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

"Ce n'est pas seulement idiot, mais inutile, que d'irradier des programmes français dans les foyers de gens incapables de comprendre ce que l'annonceur dit".

Voilà ce que nous apporte le doux et suave organe des Orangistes, en commentaire d'une résolution de la Loge du comté de Victoria, Colombie Anglaise, protestant contre l'envahissement des programmes de radiodiffusion par le français.

Nous n'avons pas l'habitude d'attacher beaucoup d'importance à ce que dit ce journal des Orangistes, car nous savons depuis longtemps que cette feuille est le dernier refuge de l'imbécilité persécutrice en ce pays, mais il convient tout de même de souligner, croyons-nous, cette réaction bête se manifestant chez des gens qui, résidant au Canada, croient habiter l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.

Ce que dit l'"Orange Sentinel" des programmes français, nous pourrions le répéter des programmes anglais, ou supposés anglais que nous recevons bien plus souvent qu'à notre tour, si nous avions l'esprit aussi étroit que l'ont ces gens de Toronto ou de la loge du comté de Victoria.

Nous formons un peuple patient, mais tenace. Nous endurons qu'on nous écorche les oreilles, mais nous voulons qu'en retour on nous entende. Si nous consentons à entendre le "Old Macdonald had a farm", nous voulons chanter notre "En roulant ma boule".

Le "jardin rouge" . . .

Cela se passe, la semaine dernière, semaine avant les Rogations.

Le Conseil municipal "sans-Dieuiste" du petit patelin rouge de N...., jaloux des lauriers russes, a décidé de faire, lui aussi, un "jardin rouge".

Il y aurait bien d'autres choses plus pressées à faire...., amener l'eau potable pour éviter la fièvre typhoïde...., bâtir le lavoir...., épauler le Syndicat agricole, etc.

Mais le jardin rouge leur chante à ces messieurs, comme, à certains jours, on a soif de manger une andouillette à la moutarde ou des tripes à la mode de Caen!

* * *

Au fait, vous ne savez peut-être pas ce que c'est un "jardin rouge"?

Quel mauvais Russe vous auriez fait!

Oh, c'est très simple! Dans le jardin public, ou sur la place du village, on fait deux parterres.

L'un est soigneusement bêché, fumé, arrosé, perlé. On y sème du frais gazon.... On y met des fleurs.... de jolies fleurs...., les plus jolies fleurs ...., mais rouges!

L'autre parterre, lui, reste en friche, avec des orties, des chardons, des teignes. Au besoin, on peut l'émailler de quelques vieux tessons de bouteilles, etc.

Devant le premier parterre, on place une inscription rutilante:

Ce que fait le raison humaine!. . .

Devant le second, l'inculte, le pouilleux, le teigneux, on plante une pancarte:

Voici tout ce que peut faire le soi-disant Dieu!. . .

C'est clair, élégant et.... suggestif.

* * *

Naturellement, dans le petit patelin, le jardin rouge fut un événement.

Les paysans viennent le voir....

Mais surtout les gosses!

Le garde champêtre, rouge naturellement, a l'ordre de se tenir là, le jeudi et le dimanche, et de commenter les inscriptions.

On lui a composé un boniment en conséquence. Et si les enfants, après l'avoir entendu, conservent encore la moindre estime pour le "soi-disant Dieu", c'est que, vraiment, ils ont la foi chevillée dans l'âme.

* * *

Le jeune curé, croix de guerre, qui, tous les huit jours, dessert, à motocyclette, le village s'aperçoit tout de suite qu'il se passe quelque chose de pas ordinaire.

Son catéchisme de petits bonshommes devient houleux.

Comme les Rogations approchent, il invite tous les enfants à prier Dieu avec lui pour les fruits de la terre...., ces fruits qui coûtent tant de travail à leurs chers parents.

Mais, à ce mot "Dieu", il y a, parmi les gosses, une espèce de remous.... On se donne des coups de coude...., le prêtre aperçoit des rires étouffés...., un bout de phrase:

— Dieu!.... Voyez jardin!....

Le curé n'a entendu que le mot "jardin".

Vivement il réagit:

— Quel jardin?

— Celui de la "mairerie", clame un petit très déluré.

— Qu'a-t-il de particulier, ce jardin?

— Il prouve qui Dieu ne s'occupe de rien!

— Ah!.... il prouve cela....? Eh bien, allons le voir sur place, ce fameux jardin!

* * *

Et le garde champêtre ne fut pas peu étonné de voir arriver, d'un pas décidé, le curé.... et, derrière lui, toute sa bande d'enfants.

— Dites donc, père Durand, il parait que vous avez la preuve que Dieu ne s'occupe de rien ici-bas....?

— Parfaitement!....

Et l'homme moustachu, d'un geste jupitérien, montre la terre jaune, sale, en friche:

— Voici Dieu!....

Puis il désigne l'autre:

— Tandis que celle "de la raison humaine"!.... Epatant!....

Le curé sourit:

— Je m'incline, garde, devant la raison humaine quand elle reste à sa place...., quand la grenouille ne se fait pas aussi grosse que le boeuf.... Mais, ici, vous la mettez, cette raison, en posture tout à fait ridicule. Car enfin, pour venir au village, j'ai traversé les bois, et j'y ai aperçu de bien jolies fleurs!.... des muguets...., des violettes...., des fraisiers...., des marguerites, que l'homme n'a jamais semées....

Pour toute réponse, le garde insiste avec sa canne vers les ronces, les orties, les teignes:

— Dieu!.... S'il existe, il est au-dessous de tout!....

* * *

Peu à peu, la foule, s'est amassée derrière les enfants.

Le curé n'entend pas être un chien muet:

— Dites donc, garde, est-ce qu'il faut de l'eau pour faire pousser toutes ces fleurs?

— Evidemment. C'est même moi qui les arrose.

— Qui la donne, l'eau?

— C'est la pluie.

— Ese-ce l'homme qui l'a fait tomber, la pluie....?

— Non.

— Alors, qui est-ce?

— ....

—Dites donc, garde, est-ce qu'il faut du soleil pour faire éclore tout cela....?

— Oui.

— Est-ce l'homme qui le fait luire, le soleil?

— Non.

— Alors qui est-ce....?

— ....

* * *

Le jeune curé se dresse de toute sa taille au-dessus de la foule:

—Ce non...., il lui brûle la bouche!.... Il ne peut pas le sortir!.... Eh bien, moi, je vais vous le dire...., vous le crier!.... C'est DIEU!.... Dieu, que vos ancêtres ont prié ici!.... Dieu, que de pauvres gens essayent d'escamoter avec ses propres bienfaits, mais qu'on invoquera toujours!.... Dieu, qui tient entre ses mains les destinées du monde!.... Rappelez-vous le proverbe de vos pères: **L'homme s'agite, Dieu le mène.**

* * *

Le vin est tiré.... Buvons-le!....

— Dites donc, garde?

— Encore!....

— Oui, encore!.... Car vous oubliez le principal.... Si ce gazon...., si ces fleurs poussent, c'est parce que vous avez semé de la graine....?

— Probable!....

— La graine!.... Magnifique et déconcertant mystère!.... C'est tout petit.... Et, dans cette toute petite chose, il y a la vie...., la vie ardente...., la vie précisée...., la vie cachée sous des espèces humbles, sans apparence .... Un chêne entier est dans le gland .... Un marronnier dans le marron.... Est-ce l'homme qui a fait cette merveille de la graine....?

— Vous m'embêtez à la fin!.... Je vais prendre l'apéritif....

Et le garde rouge s'en va, grommelant, vers le mastroquet rouge.

* * *

Les enfants ont écouté, comme jamais ils n'écoutent au catéchisme.

Ils sont là, tout frémissants.

Jamais ils n'ont vu leur curé aussi ardent, aussi vibrant.

— Nous y reviendrons, mes petits, au jardin rouge!.... Je vous dirai pourquoi Dieu a voulu le travail de l'homme...., son effort...., sa sueur. Pourquoi il l'associe à son oeuvre de Créateur .... Pourquoi, à certains jours...., à certaines heures, il paraît l'abandonner à sa misère.... Je vous donne rendez-vous ici, jeudi prochain, au jardin.... Conférence à tout le village.... Amenez vos chers parents ....

* * *

Hélas!.... le jeudi suivant, le jardin rouge n'existait plus.

Les géraniums rouges...., les bégonias rouges...., les rosiers rouges, les pivoines rouges, ont filé chez les dames rouges des conseillers rouges.

Seule, l'inscription reste encore là, oubliée:

Ce que fait la raison humaine!

Mais elle s'érige au-dessus d'un trou vide, comme une croix qui reste sur une tombe.

Alors, un gosse conclut:

— Ce qu'elle fait, la raison humaine....? Elle est "chocolat"!....

Pierre L'ERMITE.

(La Croix)

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 24 juin 1913)

Visite à Saint-Boniface et à Winnipeg de Mgr Stagni, délégué apostolique. Brillantes manifestations en son honneur à la cathédrale, au Petit Séminaire où il procède à la cérémonie de la bénédiction, au Collège, au Juniorat des Oblats, à l'hôpital de Saint-Boniface et dans les autres institutions catholiques. Son Excellence visite aussi la "Liberté" et les autres journaux catholiques de la "West Canada Publishing Co.".

* * *

Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste débutent par un brillant banquet au Royal Alexandra, sous la présidence de M. L.-A. Delorme, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Discours de Mgr Langevin, l'hon. Joseph Bernier, MM. Henri Bourassa, L.-H. Fournier et Jules Collon père.

SAINT-BONIFACE

Célébration de la St-Jean-Baptiste à St-Boniface

Cette année, la Société St-Jean-Baptiste célèbrera, comme par les années passées, la grande fête religieuse et nationale des Canadiens français.

Cette belle réunion de famille annuelle, où les plus jeunes coudoient les plus vieux, où les coeurs vibrent à l'unisson, où il fait bon retonifier un patriotisme trop souvent anémié.

Le feu de la St-Jean

Vendredi soir, le 23 juin, à 8 heures, ouverture des fêtes. Les orateurs de la soirée, le R. P. J. Poulet, O. M. I., et M. Camille Fournier, réchaufferont notre patriotisme de leur chaude éloquence. Pour permettre à tous d'entendre à l'aise les orateurs, il y aura un haut parleur de bonne marque.

Le programme musical des fêtes est confié à la Fanfare La Vérendrye. La soirée se terminera par le feu traditionnel de la Saint-Jean.

Samedi, dans l'après-midi, il y aura les courses pour les jeunes; dans la soirée les comptoirs de rafraichissement et des jeux seront au service de la foule.

Procession à la cathédrale

Dimanche, les membres de la Société St-Jean-Baptiste et des autres organisations de la paroisse partiront de l'Hôtel de Ville et se rendront avec le petit St-Jean-Baptiste, en procession, pour la Grand'messe à la cathédrale.

Dans l'après-midi du dimanche, il y aura une joute de "Baseball" et la fête se terminera dans la soirée.

Venez en foule

N'oubliez pas la date: vendredi, samedi et dimanche les 23, 24, 25 juin. Tous au terrain du Collège.

Fanfare — Jeux — Rafraichissements.

La Fête-Dieu à St-Boniface

La procession de la Fête-Dieu attire toujours un grand nombre d'étrangers et de pieux pèlerins. Les paroissiens de St-Boniface se font un devoir d'accompagner Notre-Seigneur alors que, comme aux jours de Galilée et de la Décapole, il passe par nos chemins. Dimanche dernier, malgré la chaleur brûlante, les paroissiens ont été aussi fidèles que par les années passées. Le nombre de ceux qui ont suivi la procession a été plus considérable que de coutume peut-être. Toutes les sociétés paroissiales étaient représentées par un grand nombre de leurs membres.

La procession a quitté la cathédrale un peu après sept heures. La fanfare de la cité, sous la direction de son chef, M. l'échevin Pirotton, battait la marche. Les diverses communautés religieuses et leurs élèves suivaient: les Rév. Soeurs Grises et les orphelines, les enfants de l'Orphelinat St-Joseph, les Rév. Soeurs Oblates et les petits garçons de la Maison-Chapelle. Les Rév. Soeurs de la Sainte Famille, les Rév. Soeurs des Saints Noms de Jésus-Marie venaient ensuite avec leurs élèves. Les graduées de cette année portaient leurs toges blanches et leurs bonnets. Les Enfants de Marie du couvent, suivies de celles de la paroisse, venaient ensuite avec leurs voiles blancs. Les Dames de Ste-Anne marchaient à leur suite, suivies des tertiaires et des dames et demoiselles de la paroisse. La paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg marchait ensuite avec ses bannières et ses sociétés; puis venaient les fidèles de la paroisse belge, et enfin ceux de Holy Cross avec leurs sociétés. Ils étaient suivis des frères de l'Académie Provencher avec leurs élèves et des garçons de la paroisse. Les élèves du Collège et du Juniorat marchaient à leur suite avec leurs maitres et professeurs. La Fanfare La Vérendrye précédait le dais. Les petits communiants du matin marchaient en avant du très Saint-Sacrement et les enfants de choeur entouraient le dais qui était porté par les membres et officiers du cercle ouvrier. Les Eclaireurs Canadiens-français formaient une garde d'honneur autour du Saint-Sacrement. Mgr Jubinville portait l'ostensoir et Mgr l'archevêque, accompagné de deux prêtres, suivait immédiatement après. Les chantres avaient pris place à la suite et les diverses sociétés d'hommes marchaient derrière eux: Société Saint-Jean-Baptiste, Artisans, Forestiers, Union Métisse, Alliance Nationale, Chevaliers de Colomb, O.J2.C., et enfin tous les jeunes gens et hommes de la paroisse.

Deux reposoirs avaient été préparés, l'un chez les Révérendes Soeurs du Précieux Sang, l'autre chez M. Painchaud, au coin des rues Dumoulin et Collège.

Un grand soin avait été apporté à la construction de ces deux reposoirs. La procession est passée par les rues Taché, Notre-Dame, Dumoulin, Collège, Provencher, Aulneau, Masson et Taché. Le tout s'est clôturé par la bénédiction du très Saint-Sacrement en présence d'une foule qui remplissait la Cathédrale, superbement décorée.

A la Cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu l'imposante procession de la Fête-Dieu dont nous donnons ailleurs les détails. Durant toute l'après-midi du dimanche, le très Saint-Sacrement a été exposé à la vénération des fidèles.

* * *

Les exercices en l'honneur du Sacré-Coeur se continueront tous les soirs. Dimanche prochain l'on en fera la solennité.

* * *

La confirmation des enfants de la Cathédrale aura lieu dimanche prochain également (le 25 juin). Les enfants désignés recevront la confirmation des mains de S.E. Mgr Guy, O. M.I. A 3 heures de l'après-midi, les petites filles de la paroisse seront confirmées, ainsi que les enfants de la paroisse belge du Sacré-Coeur. A 7 h. 30, ce sera le tour des garçons de la paroisse.

Dimanche prochain également aura lieu la célébration de la St-Jean-Baptiste. La procession se rendra à la cathédrale. Il y aura sermon spécial.

Jeudi et vendredi de cette semaine, aura lieu la préparation dernière des confirmants.

A l'archevêché

De passage, Son Excellence Mgr Mélanson, de retour de l'Est. Monseigneur de Gravelbourg s'en va dans son diocèse et il y administrera la confirmation durant les mois de juillet et d'août.

* * *

L'on annonce que la retraite des prêtres commencera lundi le 17 juillet. Elle sera prêchée par le R.P. Laurendeau, S.J.

* * *

De passage à l'archevêché, MM. les abbés Baudoux et Grimard, venus assister au Conventum de leur classe; M. l'abbé Branch, qui accompagnait Mgr Mélanson; le R.P. Jubinville, O.M.I., qui a prêché la retraite préparatoire à la première communion, à la cathédrale.

A l'hôtel de ville

Les sans-travail se sont présentés au Conseil pour protester contre le règlement municipal qui demande à tous ceux qui reçoivent du secours direct de donner au moins cinq jours de travail par mois.

Cette demande du Conseil semble bien raisonnable. Les pauvres contribuables qui doivent coopérer à nourrir tant de bouches seraient bien aises d'en tirer quelque chose sous forme de travaux de rues, d'entretien d'édifices, etc. La question n'a pas été tranchée.

Son Honneur le maire Dowse a télégraphié de Montréal qu'il avait obtenu de la Banque Canadienne Nationale un emprunt de $10,000.00. Le Conseil en prendra $3,500 pour payer ses employés et $2,500 pour payer les professeurs dans chacune de écoles.

Décès de Mme Walter Dean

Mme Walter Dean, née Ella Gagnon, est décédée chez elle, 303, rue Notre-Dame, le 15 juin. Elle laisse son mari et cinq enfants dont deux garçons et trois filles: Mildred, Edna, Helen, Ernest et Herbert; ainsi que deux frères et deux soeurs: M. Paul Gagnon, de St-Boniface; Mme Henri Gagnon, de La Broquerie; M. Pierre Gagnon et Mme Gédéon Charron, de Fall-River, Mass.

Mme Dean était Dame de Ste-Anne et a eu d'imposantes funérailles à la Cathédrale de St-Boniface. Les porteurs étaient ses six neveux: MM. James McKay, Léopold Gagnon, Joseph Grégoire, Evariste Gagnon, Eloi Gagnon et Nicholas Suarez. Six petits garçons portaient les tributs floraux. Les rubans de la bannière de Sainte-Anne étaient portés par Mmes Leclerc, Pelletier, Trudeau et Trudel.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Retraite fermée chez les Soeurs de la Charité

Notre retraite fermée se donnera comme l'an dernier à la Maison Provinciale, Saint-Boniface. Elle commencera le 30 juin, vendredi, à 7 h. 30 du soir et se terminera le 4 juillet au matin.

Invitation spéciale aux jeunes filles qui sentent dans le fond de leur coeur le suave appel de l'Epoux des Vierges. A celles-là nous disons: "Venez, quand bien même vous n'auriez pas le sou, venez!"

Nous demandons à toutes celles qui viendront faire leur retraite, de se faire zélatrices et de décider une compagne à venir avec elles.

Conditions: $2.25.

PETITES NOTES

M. l'abbé J.-A. Normandeau, curé de Girouxville, Alberta, et son frère, M. Louis Normandeau, du "Wheat Pool" albertain, sont de retour d'un voyage dans l'Est et ont visité en passant plusieurs de nos paroisses du Manitoba.

* * *

M. et Mme Louis Rosse, Mme J. Goulet, Mme J. Jacques, MM. Amédée Hince et Edouard Hince, de St-Claude, étaient en visite chez M. et Mme J.A.M. Rodrigue, la semaine dernière.

* * *

M. Ernest Gagnon est revenu d'un voyage de deux semaines au Lac des Bois.

* * *

Fête d'adieu

Près de 600 élèves se réunissaient à l'Institut Collégial Provencher, mercredi dernier, pour une fête d'adieu à l'occasion du départ de Mlle Yvonne Thibault pour Montréal. Une cantate, "Reconnaissance", fut chantée, Mlle Denise Guyot lut une adresse et Mlle Lucienne Bouchard offrit un cadeau. Un magnifique bouquet de pivoines et de roses fut aussi offert.

La Révérende Sr Luc d'Antioche loua le talent avec lequel Mlle Thibault a toujours rempli ses fonctions de directrice du chant, faisant honneur à l'Institut depuis six ans.

Mariage Guyon-Suarez

Samedi après-midi, à 2 heures, a eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, le mariage de Mlle Constance Suarez, fille de M. et Mme A. Suarez, avec M. Armand Guyon, fils de M. et Mme Henri Guyon, de l'Algérie. M. l'abbé Brunet officiait.

Après la cérémonie, une réception eut lieu au domicile des parents de la mariée, 259, rue Notre-Dame. Un lunch-buffet fut servi.

M. et Mme A. Guyon sont partis pour un voyage en Ontario. A leur retour, ils habiteront à Saint-Boniface.

* * *

En visite chez M. et Mme Roger Goulet, Mlle Y. Daunais de Montréal.

* * *

M. et Mme L.-J. Aubin, de Fisher Branch, qui étaient en visite ces jours derniers à St-Boniface, sont partis pour un voyage dans la province de Québec et à New-York.

* * *

La famille Dean remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part à son deuil.

* * *

M. Médéric Cyr, inspecteur des postes, est parti dernièrement à Ottawa et se rendra aussi à Montréal et New-York.

Baptêmes

Le 21 mai — Joseph-Maurice-Louis, enfant de Marcel Compayré et de Katherine Stephenson. Parrain, Louis Compayré; marraine, Marie Calvo.

TRIBUNE LIBRE

A l'hôtel de ville

Un petit incident s'est produit à la dernière séance publique du conseil. Une forte délégation de sans-travail est venue protester contre un règlement les obligeant à donner cinq journées de travail comme compensation pour l'assistance reçue. Comme un orateur d'une organisation de Winnipeg voulait prendre la parole, l'échevin D'Eschambault protesta, disant que l'on n'avait pas à entendre d'orateurs étrangers et qu'il refusait de siéger pour entendre cet orateur. La parole ayant été donnée à cet étranger, l'échevin D'Eschambault sortit.

Inutile de grossir l'incident. Cependant quelques réflexions s'imposent. Tout d'abord, il y a quelques semaines, un règlement était passé au conseil de Winnipeg concernant la réception des délégations dans le but d'épargner le temps aux échevins en conseil. Si le sujet qui amène la délégation n'est pas sur l'agenda, le secrétaire doit renvoyer celle-ci au comité intéressé. Le nombre des orateurs doit être limité à deux et ils n'ont droit qu'à cinq minutes chacun. Aucune délégation, à moins d'un vote du conseil, ne peut se présenter présenter devant le conseil. Il serait à souhaiter que Saint-Boniface ait un règlement analogue. Ceci éviterait le retour d'incidents fâcheux.

Depuis plusieurs mois, chaque assemblée du conseil voit une délégation de sans-travail. La Cité de St-Boniface, malgré tout ce que l'on peut dire, a fait royalemnt sa part dans le coût de l'assistance et le contribuable qui paye pour cela a bien la conscience tranquille.

L'an dernier, une somme d'au-delà de $300,000 a été dépensée pour fins de charité et cela continue. Il ne peut être question à Saint-Boniface de la formule des droits du capital avant ceux des droits humains. Depuis novembre dernier, la Cité n'a pas payé un sou de capital et d'intérêts à ses créanciers et n'en paiera pas cette année. Les comptes de l'assistance sont, en certains endroits, cinq mois en retard, et depuis un mois nos employés civiques n'ont pas reçu de paye. La question du paiement de l'assistance reste donc entre les assistés et le pauvre contribuable qui fait des sacrifices énormes et insoupçonnés de beaucoup pour faire honneur, à son nom et au paiement de ses taxes. Il semble donc que ce contribuable a le droit au respect de tous et surtout au respect de ses échevins qui n'ont pas le droit de l'humilier, lui qui maintient la Cité de ses deniers, en permettant à des étrangers de venir faire la loi au conseil. Il doit y avoir assez d'intelligence à Saint-Boniface pour nous gouverner.

Chacun jugera à son point de vue l'acte de l'échevin D'Eschambault, mais ne peut-on pas dire que cet acte de fermeté était ce qu'il y avait à faire et qu'il a droit à la considération des bons citoyens.

CONTRIBUABLE.

Le débit des cours d'eau au Manitoba

Ottawa—Suivant un rapport publié par le service des forces hydrauliques et d'hydrométrie du Dominion, ministère de l'Intérieure, le débit des cours d'eau dans le sud-ouest du Manitoba a été pendant le mois de mars de 43 p.c. de la moyenne normale pour ce mois, tandis que dans le sud de la province il a été de 52 p.c. Dans le nord de l'Ontario le débit des cours d'eau a été de 81 p.c. de la moyenne. L'écoulement des eaux à la moitié du Lac des Bois a augmenté de 5,600 pieds cubes par secondes, c'est-à-dire qu'il a été de 66 p.c., supérieur à celui de février, son volume ayant été augmenté pour abaisser le niveau du lac et lui permettre de recevoir et de retenir les eaux provenant des écoulements du printemps. Le niveau du lac s'est en conséquence abaissé de plus de 2 pouces. La moyenne d'écoulement régularisé du lac Seul a été légèrement en-dessous de celui de février et le niveau du lac a encore baissé de huit pouces. Le débit moyen de la rivière Winnipeg dans le Manitoba a été sensiblement plus élevé que pendant le mois précédent. Cette augmentation de débit est due au plus grand volume d'écoulement du Lac des Bois. Ce débit était bien supérieur à ce qui était nécessaire pour la production d'énergie électrique à la station hydro-électrique située sur cette rivière.

La province de Québec à l'Exposition mondiale du grain

Québec—L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, représentera la province de Québec à l'Exposition mondiale du grain qui aura lieu à Régina. Le ministre s'y rendra vers le 15 juillet. On sait que M. Godbout a été élu récemment président de l'Association canadienne des agronomes. Or, ce groupement tiendra son congrès à Régina en juillet aussi. Le ministre de l'Agriculture présidera donc les réunions vers le même temps qu'il assistera à l'Exposition.

Notre province aura plusieurs produits à l'Exposition mondiale du grain. Au premier plan on y verra le plan miniature d'une ferme modèle, et comme fond de scène, la côte de Beaupré, du Cap-Diamant à Sainte-Anne. Il y aura plusieurs spécimens de nos arts domestiques ainsi que des échantillons de notre sirop et sucre d'érable.

Les produits exposés de la province de Québec seront voisins de ceux du ministère fédéral de l'Agriculture.

L'hon. M. Godbout sera accompagné à Régina de quelques-uns de ses collaborateurs.

Appel de charité

Une mère de douze enfants désirerait une voiture pour son bébé afin de lui faire prendre l'air. Téléphonez au bureau de la "Liberté", 21 816, et nous irons quérir cette voiture à domicile. D'avance, merci!

Les cheveux du petit frère

Ginette présente son frère, âgé de trois jours, à une petite amie.

La petite amie, peu enthousiasmée.

— Il n'a pas de cheveux, ton frère.

Ginette, vexée. — Si, il en a, mais ils sont en dedans de sa tête.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE!

22 juin
Jeanne Lambert, Transcona, 13 ans.

23 juin
Omer Cormier, Saint-Norbert, 12 ans.

25 juin
Léo Beaupré, La Broquerie.
Léon Précourt, Saint-François-Xavier.
Fidèle Bisson, La Broquerie.

27 juin
Irène Bilodeau, Saint-Norbert.

29 juin
Lucien Régis, Fannystelle, 10 ans.
Arthur Corbeil, Académie Provencher, Saint-Boniface.

FETE NATIONALE

Voici la Saint-Jean-Baptiste, notre fête à nous, la fête des petits Canadiens qui sont tout particulièrement à l'honneur ce jour-là. Toute la journée se passera en réjouissances champêtres et le soir, au coucher du soleil, une joyeuse flambée claire, le feu de la Saint-Jean, illuminera nos villages. Quelle joie pour tous les petits que notre fête nationale!

Vous n'ignorez pas, mes enfants, que pour nous, Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste est en même temps qu'une fête nationale, une fête religieuse. Dans notre beau Canada où la vitalité de la race est intimement liée à nos origines chrétiennes, ces deux choses ne se dissocient pas. Toute la vaillante jeunesse du "Coin" commencera donc cette journée par une fervente communion offerte pour la patrie et pour le triomphe de toutes les causes qui lui sont chères.

Une impression d'allégresse et de fierté, une plénitude l'amour patriotique se dégageront de cette fête. N'en laissez rien perdre, chers petits! Que vos coeurs vibrent délicieusement au souvenir de notre glorieux passé, des exploits de nos ancêtres, et que toutes ces leçons d'héroïsme vous fassent chérir davantage le Canada, vous invitent à le bien servir.

Bien servir son pays, c'est tout d'abord l'aimer profondément, tendrement, parce que lorsqu'on aime, on est capable de tous les dévouements et de tous les sacrifices; c'est ensuite apprendre son histoire, respecter ses traditions et parler français toujours!

Ah! soyez fiers d'être parmi ceux qui luttent et se dévouent pour la cause de notre langue, ne la reniez jamais, songez que chacun de vos efforts, si vous n'en palpez pas le résultat, sert à préparer le triomphe final et prenez la résolution de toujours faire votre part pour la défendre, l'empêcher de disparaître et la propager.

MERE-GRAND

Dans la classe enfantine

La maîtresse distribue le goûter aux petits et demande à chacun ce qu'il veut avec son pain.

— Que voulez-vous, Henri, avec votre pain?

Henri. — De la confiture d'abeille, madame (miel).



A la Jeunesse Canadienne

Comme programme d'avenir, de conquête ou de résistance, je vous répète à tous un mot, que je dis à la jeunesse française. C'est un mot rude mais plein d'une force incroyable: "Enracinement". Attachement profond, persévérant et nutritif, à tout ce qui vous a fait ce que vous êtes: sang, pensée, traditions, et esprit français.

Rien ne doit être sacrifié à la mode et au snobisme: vous êtes l'avenir, l'enfance est l'expression de la force, de la vitalité de la race.

La France reçut de Dieu une enfant de 19 ans, Jeanne d'Arc, qui sauva la patrie. Soyez comme Jeanne devant ses juges: que votre loyauté, votre franchise, votre fierté et votre ténacité soient vos armes devant les ennemis et les erreurs. Un des champs où vous devez surtout pratiquer l'enracinement, c'est celui de la langue française. Gardez en elle la langue des génies et des saints, conservez en elle la saveur de la terre qui vous a vus naître et grandir.

Et avec toute votre légitime fierté nationale, regardez bien en face tous ceux qui oseraient se mesurer avec vous.

A votre pays fondé par le zèle apostolique et l'amour de la croix, conservez avant tout le catholicisme intégral, soyez fidèles à son idéal et à sa mission.

Sur la tête des saints que furent vos ancêtres et vos missionnaires, jurez-le: "Rien de cela ne partira."

P. Doncoeur, S.J.

Plus fait douceur ...

Voici les vacances. René et sa soeur Jeanne sont allés les passer chez leur grand'mère, à la campagne.

Jeanne est une excellente petite fille, douce et aimable, et qui ne semble pas s'apercevoir qu'elle est tyrannisée par son frère, un petit orgueilleux, très volontaire, qui veut dominer et imposer à tout le monde ses caprices.

Il fait très chaud, les mouches pullulent; pour s'en débarrasser, la grand'mère a placé sur la table une carafe garnie de miel où elles viennent se faire prendre.

— Grand'mère, remarque René, c'est dommage de perdre le bon miel pour les vilaines mouches; pourquoi n'as-tu pas plutôt mis du vinaigre, comme on fait dans d'autres maisons?

— Parce que, répond l'aïeule, le miel, qui est doux et sucré, les attire bien davantage.

— Je ne crois pas, déclare le petit garçon, assez peu poliment.

— Parce que tu manques d'expéence; en grandissant, tu t'apercevras que j'ai raison et que le proverbe "On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre" s'applique aussi aux personnes qui se laissent plus facilement gagner par la douceur et les bons procédés que par l'aigreur et la violence.

René n'écoute qu'à moitié ces paroles.

L'après-midi, il va se promener avec sa soeur dans la campagne. Il leur faut prendre le chemin du retour, ils sont fatigués. C'est en soupirant qu'ils s'engagent sur la grande route qui doit les ramener chez eux. A un tournant du chemin, ils aperçoivent un petit paysan qui voyage paisiblement, monté sur un âne.

— En voilà un qui a de la chance! s'écrie René, il ne se fatigue pas comme nous. Je vais lui dire de nous prêter son âne.

Et, s'avançant vers le jeune villageois, il lui crie d'un ton plein d'arrogance:

— Eh! là-bas, descendez de votre âne, je veux monter dessus.

— Dites donc, fait le propriétaire de l'âne, vous n'avez pas d'ordre à me donner; vous pourriez me parler plus poliment.

— Je parle comme je veux, vous n'êtes qu'un paysan, et moi je suis un monsieur.

— Un monsieur? on ne le dirait pas; les vrais messieurs sont mieux élevés que vous.

— Insolent, mal élevé vous-même, cria René furieux, vous n'êtes qu'un grossier butor.

Le petit paysan rougit de dépit:

— Vous mériteriez bien que je vous corrige avec ma badine, fit-il.

Mais la bonne petite Jeanne s'élança près de lui.

— Oh! je vous en prie, ne le faites pas, dit-elle d'une voix suppliante; bien sûr, il a eu grand tort de vous parler comme il l'a fait; il est de mauvaise humeur parce qu'il est fatigué de sa course; mais je suis sûre que vous aurez la bonté de l'excuser, n'est-ce pas, Monsieur?

— Et vous êtes bien fatiguée, vous aussi, sans doute?

— Oh! oui, fit-elle en soupirant.

Le villageois sauta à bas de son âne.

— Eh bien, ma petite demoiselle, montez à ma place, je me ferai un plaisir de vous conduire.

— Oh! merci beaucoup, vous êtes bien aimable.

Et Jeanne enchantée, s'installa sur le bât de l'âne avec l'aide du petit paysan qui prit l'animal par la bride.

— Ah! Ah! fit René en ricanant, c'est la princesse Peau d'Ane avec un rustaud comme grand écuyer, c'est superbe!

Au bout de quelques minutes, il reprit avec colère:

— C'est à mon tour, maintenant; descends, que je monte à ta place.

— Voulez-vous le permettre, Monsieur? demanda la petite fille à son conducteur.

— Non, Mademoiselle, répondit péremptoirement celui-ci, je ne le veux pas; il est trop malhonnête.

— J'y monterai, hurla René.

— Vous n'y monterez pas, fit le jeune paysan.

Et il fit prendre à sa bête une allure plus rapide.

Force fut à René de suivre de loin, traînant la jambe dans la poussière.

Cependant, sur la prière de Jeanne, qui souffrait pour son frère dans son beau petit coeur, son compagnon ralentit l'allure de l'âne, si bien que les trois enfants arrivèrent ensemble chez la grand'mère.

— Grand'mère, dit René en s'élançant vers elle, gronde, je t'en prie, ce méchant garçon qui m'a empêché de monter sur son âne.

— Comment se fait-il qu'il l'ait prêté à ta soeur? demanda la vieille dame, qui se doutait de quelque chose.

Le petit garçon allait sans doute raconter l'affaire à sa façon, mais le villageois ne lui en laissa pas le temps, et expliqua en toute sincérité ce qui s'était passé.

La grand'mère voulut alors lui donner quelque argent pour le récompenser de sa peine, mais il opposa un refus absolu.

— Je ne suis pas pauvre, Madame, dit-il, mon père est un meunier très à son aise; je suis assez récompensé par le plaisir d'avoir été agréable à la petite demoiselle, qui est si aimable et si polie.

Après avoir salué avec beaucoup de respect, il sourit à Jeanne et, sautant sur son âne, reprit sa route en trottant.

René était resté sur le seuil, à la fois furieux et confus.

— Eh bien! René, lui dit doucement sa grand'mère, comprends-tu maintenant toute la portée du proverbe: On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre?

UN PEU DE BOTANIQUE

Pivoine officinale cultivée
Common Peony
Paeonia officinalis, Retz
La fleur épanouie
Nectar. Pétales artificiels. Bouton.

Les fleurs de Pivoine se classent parmi les plus ornamentales et les plus recherchées de nos jardins.

A ce compte il nous les faut bien connaître.

Fleur épanouie de Pivoine

Tâchons de nous procurer une fleur épanouie de Pivoine afin de suivre avec fruit les notes et les détails que son observation nous découvre. Au besoin, une fleur, un peu fanée suffira. Il sera de même très avantageux de disposer aussi de boutons de fleurs de la même plante.

Les organes délicats et colorés de cette fleur étaient protégés avant la floraison par des pièces vertes. Dans la plupart des cas, deux bractées (petites feuilles) et cinq sépales font la première couverture.

Les bractées ressemblent à des feuilles lancéolées (se rétrécissant en pointe) et munies de gaines réduites. Elles sont épaisses, et se donnent de la raideur par des nervures. La plus éloignée de la fleur est plus développée que l'autre.

Les sépales diffèrent les uns des autres par leurs dimensions. Les intérieurs beaucoup plus grands recouvrent beaucoup mieux que les extérieurs. Deux sont petits et trois sont grands.

Les sépales se ressemblent dans leur structure. Deux parties les forment, une portion creusée en cuiller qui les fixe à leur support, au bout une lame allongée en feuille.

Dans le sépale extérieur la cuiller est petite et la lame longue. Dans le sépale intérieur la cuiller s'élargit, mais la lame diminue ses dimensions. Aucun des sépales ne ressemble à son voisin. Mais on constate que les gaines protectrices s'élargissent dans le sens de l'intérieur vers l'extérieur, et que la lame qui les surmonte se rétrécit de plus en plus.

Sépales et bractées recouvrent entièrement d'une enveloppe verdâtre le bouton de la Pivoine, encore petit.

Pétales naturels, artificiels

Dans la Pivoine cultivée on remarque deux sortes de pétales, les grands et les petits.

Les grands sont ordinairement au nombre de cinq; ils s'élèvent jusqu'à six et même jusqu'à dix dans certaines fleurs. Ils existent même dans les Pivoines sauvages. Nous les appellerons pétales naturels. Ils sont blancs, rouges ou roses, creusés en cuillers ovales. Le sommet chez certains d'entre eux se divise. Nous verrons pourquoi il en est ainsi, quand le bouton sera décrit.

Les petits pétales sont très nombreux. On en rencontre souvent 150 et plus. Leur sommet est un peu élargi, et prend les couleurs des grands pétales. Leur partie inférieure reste jaunâtre ou crème.

Ces pétales sont aussi crépus.

D'où viennent-ils? Ces petits pétales n'existent pas dans les Pivoines sauvages. Nous les devons aux effets de la culture sur les fleurs. Ces pétales se sont installés à la place des étamines nombreuses dans la fleur sauvage de Pivoine. Vous avez déjà, sans aucun doute, observé soigneusement une fleur de Renoncule âcre ou Bouton d'Or (Buttercup). La fleur de cette plante renferme cinq pétales et de nombreux petits filets jaunes ou étamines. Il en est ainsi dans les Pivoines sauvages. Dans leurs fleurs il n'y a que cinq pétales, dix au plus; au contraire les étamines jaunâtres sont très nombreuses.

Par la culture on a changé ces multiples étamines en lames larges, colorées. Ce sont les petits pétales.

(A suivre.)

L'OUEST CANADIEN

Plaines de mon pays, immensité des champs,
Vastes jusques au bord où tombe le couchant,
Je vous aime!
Quand mon âme au repos plane sur vos splendeurs
Je respire à longs traits, avide de fraîcheur,
Votre haleine.

Ciels profonds, bleus et clairs, où brille un soleil d'or,
Vous déployez vos nues en un discret décor
De dentelles.
Les yeux levés vers vous s'emplissent d'infini,
Et nos âmes à Dieu s'élèvent à l'envi,
D'un coup d'aile.

Chemins droits, chemins plans et largement ouverts,
Chemins menant au but sans de traîtres dévers,
Lignes franches;
Routes que l'on franchit sans souci du parcours,
Vous déroulez gaiement vos charmes à long cours,
Routes blanches. . .

Mirage des beaux jours, joyeusement menteur,
Toi qui mets en nos champs des tableaux enchanteurs,
Tu nous charmes!
Tu dresses un triomphe aux premiers blonds épis,
Et fais jouer sur eux le sourire promis
A nos larmes. . .

Et toi, terre fertile et douce au laboureur,
Terre qui sans faiblir a donné le meilleur
De toi-même,
Donne toujours, féconde en merveilleux froment,
L'abondance et la vie à l'homme confiant
Qui te sème.

L.-P. L.

(L'Air Vital)
Sanatorium Saint-Boniface.

A TRAVERS MON COURRIER...

Quel triste temps nous avons eu la semaine dernière! Comme il a plu, toutes les clôtures ont été transportées plus loin, notre tas de bois était presque au milieu du champ. Cela a commencé, je crois, vers 4 h., mardi. Un éclair plus fort que les autres nous éblouit et le tonnerre tomba sur la maison de M. Beaulieu, notre voisin, avec des roulements formidables. Heureusement, personne n'a eu de mal. La maison est un peu démolie, cela se comprend. Je n'aurais pas voulu être là. On voyait une boule de feu se promener dans la maison.— Flore Martel, Saint-Léon.

Ma petite soeur Aline a un an et cinq mois. Elle marche et commence à dire Jésus. Parfois elle dit non. J'aime bien à me mettre dans le sanctuaire et à servir la messe de M. le Curé.—Wilfrid Morin, Saint-François-Xavier.

— Le 17 juin nous allons être confirmés et j'espère que vous allez venir. Ca va être ma fête ce jour-là. Je n'ai jamais vu mon nom sur la "Liberté" et j'aimerais bien à le voir une fois.—Béatrice Champagne, St-Norbert.

— Ma maîtresse m'a promis une image pour quand je ne mangerai plus mes ongles. — Maman reste à Saint-Boniface. Quand vous la rencontrerez, vous la reconnaîtrez sûrement, parce que, selon moi, c'est la plus belle femme de Saint-Boniface. —Verna Pappenfus, Saint-Norbert.

— Un soir, nous avons été priées au cimetière et puis Sr Bisson et ses élèves sont venues voir nos petits lapins. Nous en avons trois blancs et trois gris. Je vous invite à venir les voir, et si vous venez, je vous donnerai le mien.—Antonia Girouard, Saint-Norbert.

— Aujourd'hui (1er juin) c'est ma fête. Ce matin, nous n'avions pas encore déjeuné et l'on m'a donné la bascule. J'ai onze ans et l'on m'a donné douze coups pour que je grandisse plus vite.— Lina Patenaude, St-Norbert.

A la gloire de la Langue Française

O langue de la douce et glorieuse France dont le sang généreux coule dans nos veines; langue de nos découvreurs, de nos fondateurs, de nos héros et de nos martyrs..., nous t'avons donné à maintes reprises des preuves de notre attachement fidèle. Tous les esprits cultivés saluent en toi l'une des éclosions les plus magnifiques du génie occidental. — Tu es faite de souplesse et de force, de grâce et d'harmonie. Tu as la puissance et le charme, la sonorité et le rythme, l'ampleur et la précision. Tu possèdes la clarté qui illumine tout ce que tu touches. — Mais par-dessus toute cette beauté et tous ces dons royaux qui sont en toi, tu as pour nous des titres encore plus intimes et plus chers. Tu as veillé sur notre berceau, tu as jeté sur notre sol vierge les germes féconds qui ont produit tant de moissons glorieuses. Verbe de France et messagère du Christ, c'est toi qui, la première de toutes les langues européennes, as fait vibrer les échos de nos vallées et de nos fleuves, de nos forêts et de nos lacs immenses. C'est toi qui, triomphant de l'espace et de la barbarie, as conquis à la civilisation presque tout notre continent septentrional, et porté la parole chrétienne et française du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique et de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses.

Le singulier motif

— Jean, dans votre page d'écriture, vous n'avez pas mis un seul point sur les I.

— Mademoiselle, je n'avais pas assez d'encre.

Leçon de grammaire

Le maître. — André, qu'est-ce que l'article?

André. — L'article est un petit mot que l'on met devant un gros mot.

BONNES VACANCES!

Vous voici à la veille de jouir d'un repos mérité par dix mois d'efforts laborieux. Que de belles excursions vous allez entreprendre! Que de randonnées à la plage, en pleins champs ou dans les bois! Ouvrez bien grands les yeux aux spectacles qui se dérouleront devant vous et que toutes ces merveilles vous soient une nouvelle occasion d'élever vos âmes vers leur Auteur.

Etre en vacances, pour beaucoup d'enfants, cela signifie: être en droit de ne rien faire, de s'amuser du matin au soir. Alors, le bon Dieu est souvent délaissé. . . Les prières, dites les premiers jours, sont oubliées en moins d'une semaine. Or, le bon Dieu exige autant pendant les vacances que pendant l'année. Donnez-lui donc tout ce qui lui revient: assistance quotidienne à la messe, prières du matin et du soir toujours bien faites, confessions et communions comme à l'ordinaire.

Songez aussi à vos parents à qui les vacances apportent un surcroît de travail et donnez-leur tout ce que leur amour mérite: attention, égards, prévenances. Pourquoi les petits garçons n'aideraient-ils pas davantage leur père au cours de ces semaines de liberté? Il y a tant de petits services à rendre: tondre le gazon, rentrer le bois, etc. Choisissez un travail auquel vous resterez fidèle tous les jours, sans y manquer. Votre papa sera tout fier du sérieux de son grand garçon!

Et les petites filles mettront la main au ménage, au nettoyage, à la cuisine. Quelle joie d'entendre leur maman s'écrier, heureuse: "Je voyais venir le temps des vacances avec un peu d'appréhension, mais ma "petite ménagère" m'évite tant de pas que je me sens aussi en congé."

Un autre conseil, mes chéris: n'allez pas vous baigner dans des endroits dangereux et ne vous éloignez pas de la maison pour des tours de canot ou d'auto sans la permission de vos parents. Cette soumission vous évitera bien des dangers.

Ainsi comprises et vécues, vos vacances seront vraiment belles et tout à fait conformes aux souhaits affectueux de votre vieille amie.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-François-Xavier,
le 1er juin 1933.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour vous dire que j'ai un petit frère nouveau. Il s'appelle André. Je l'aime beaucoup. Il est bien beau et gentil. Il rit avec son bon ange des fois.

Je suis content de vous écrire encore parce que je vous aime bien, Mère-Grand, et je vous aimerais encore plus si je vous connaissais.

Cette semaine je devais faire un petit jardin, mais il y a eu de la pluie tous les jours. Papa a beaucoup d'ouvrage. Il sème du blé, de l'avoine et de l'orge.

Votre petit garçon qui vous aime.
Eddie LAMOTHE.

Saint-Léon, Man.
le 30 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

C'est encore votre petite Cécile qui vient causer un moment avec vous.

Avez-vous remarqué la pluie abondante qui tomba la semaine dernière? Ou avons-nous été seuls visités par cette pluie? Nous étions bien contentes pour commencer, mais quand nous vîmes qu'elle ne cessait plus!... Tous les réservoirs de la cave débordèrent, les champs devinrent lacs. Plusieurs hommes du village firent de petits canaux pour que les eaux s'égouttent. Il a tellement plu que tout ce qu'il y avait de conserves dans la cave flottait sur l'eau. Mais heureusement, le lendemain, ce fut tout fini.

Maintenant que nous avons prié pour avoir de la pluie, nous allons prier pour qu'elle cesse, car tous les champs vont être noyés. Il y a quelques parties du terrain où la semence a été transportée ailleurs.

Le jour de l'Ascension a eu lieu la communion solennelle. Il y avait parmi nous ce jour-là le Père Eleuthère, un Capucin, un vrai saint. Il nous parla de l'Amour de Dieu et ce qui fut le plus touchant, c'est lorsqu'il nous dit que nous devrions garder notre âme aussi blanche que notre robe de première communion. Je crois que lorsqu'il descendit de la chaire, il y avait quelques larmes dans les yeux. Quel bon Père! Il nous dit aussi qu'il fallait être apôtre et communier souvent.

Que la nature a changé! Tous les arbres sont recouverts d'un épais feuillage vert. Les champs sont aussi tous reverdis. Les jolis lacs de Saint-Léon ont beaucoup augmenté avec la pluie et les petits bateaux vont pouvoir s'y promener. Les oiseaux sont nos gentils musiciens. Ils nous donnent des concerts gratis. Un bon père a fait de jolies petites cabanes pour les oiseaux. De vrais petits châteaux! Le premier qu'il avait fait, ce furent les petits moineaux qui en profitèrent, mais il en fit un autre avec une petite ouverture de la grosseur d'un roitelet. C'est amusant de voir ces hôtes des airs ramasser des petites branches sèches pour construire leur nid au dedans, puis sortir légèrement, se percher, roucouler une chansonnette et rentrer dedans.

Je crois que je vais terminer ma lettre pour étudier ma science.

Votre petite-fille qui prie pour vous.

Cécile LESAGE

Fêtons le Sacré-Coeur

Le 23 juin

Voulez-vous le règne de la Paix, de la Charité, de la Fraternité?

Allez au Sacré-Coeur de Jésus, le Prince de la Paix, le Roi d'amour.

Célébrez avec solennité sa fête le 23 juin.

Assistez aux offices solennels de votre paroisse.

Communiez avec amour pour le consoler.

Faites amende honorable pour les crimes du monde.

Intronisez le Sacré-Coeur de Jésus au foyer, dans les pensionnats et les écoles.

Renouvelez vos consécrations individuelles, familiales et publiques.

La veille, faites l'heure sainte.

Apôtres du Sacré-Coeur, préparez-lui une journée triomphale.



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE-ANNE-DES-CHENES

Notre Cercle local

L'assemblée mensuelle de notre Cercle local d'Education a eu lieu dimanche, le 28 mai. Comme les précédentes, cette soirée a été un succès et nous croyons pouvoir dire que nous entrons en vacances après une année bien remplie. Voici le programme de cette soirée:

Ouverture. — Fanfare du Couvent.
Allocution du Président.
Rapport du Secrétaire.
Chant: "Dollard", par les élèves du Couvent.
Drill. — Les petits garçons de l'école.
Violon. — Alb. Vandal.
Présentation de la conférencière par M. Léo Nolin.
Conférence: "La Vie de Famille". — Mlle Emma Dumaine.
Remerciements à la conférencière. — M. N. O. Finnigan.
Solo de piano. — Mlle Elie-Anne Girard.
Chant: "Souvenir du jeune âge". Mlle Marie Boucher, avec accompagnement de violoncelle par M. B. Friesen.
Imitation du chant des oiseaux. M. M. Saraillon.
Chant: "La Feuille d'Erable". M. R. Rochon.
Morceau de fanfare. — Les jeunes du Couvent.
Fanfare, par les vieux élèves du Couvent.
Violon. A. Vandal, accompagné de M. C. Bernier au piano, et de M. M. Saraillon imitant le chant des oiseaux.
Allocution du Père Curé.
O Canada!

Première Communion

Avec une piété angélique, plus de 40 enfants de la paroisse ont fait samedi leur première communion solennelle. Leurs parents, leurs frères et soeurs, plus petits ou plus grands, les accompagnaient à la table sainte. C'était un spectacle ravissant de les voir et de les entendre chanter ensemble nos bons vieux cantiques de préparation et d'actions de grâce à la sainte Communion.

Bénédiction d'un drapeau du Sacré-Coeur

Les fêtes se succèdent à Ste-Anne. Dimanche soir, les paroissiens, en entrant dans l'église, ont pu voir s'étalant dans toute sa gloire, notre drapeau du Sacré-Coeur, et, sur la balustrade, les colliers rouges et noirs des officiers de la Ligue. Après l'allocution sur les leçons que nous prêche ce drapeau, le Père Curé le bénit et le remit solennellement au président. Puis il bénit les colliers et les remit aux officiers. Suivit la réception dans la Ligue de 7 nouveaux membres.

Notre drapeau, le plus beau de la région, a été fait à Lyon. Il porte au centre un buste du Sacré-Coeur en soie brodé à l'aiguille; autour, deux branches d'érable brodées couleurs naturelles; aux quatre coins, des lys d'or; sur la face du drapeau, les inscriptions: "Coeur Sacré de Jésus, Que votre Règne arrive", et sur le revers, "Ligue du Sacré-Coeur Sainte-Anne des Chênes". Merci aux généreux donateurs!

Merci également à nos bonnes Soeurs et aux dames dévouées qui ont fait les colliers rouge-or, pour les fêtes, noirs pour les funérailles des Ligueurs. Ils ont donné et travaillé dans le but de faire honorer, aimer le Sacré-Coeur; que le Sacré-Coeur les bénisse, comme Il l'a promis, et inscrive leurs noms à jamais dans son Coeur adorable.

Confirmation

Mgr Joseph Guy, du Vicariat de Grouard, est venu mardi administrer le sacrement de Confirmation à 175 de nos petits enfants. Son Excellence a été charmée de la belle tenue de nos jeunes, de leurs beaux vieux cantiques auxquels se mêlaient les harmonies déjà ravissantes de notre orchestre en herbe. Nos petits confirmés, et leurs parents, n'oublieront jamais l'allocution que Monseigneur, avec sa délicieuse bonhomie, leur adressait après la Confirmation. Ils ont promis beaucoup: puissent-ils toujours garder leurs promesses.

M. le Dr et Mme Demers représentaient les parrains et marraines des confirmés.

Baptêmes

Depuis notre dernière chronique, plusieurs nouveaux-nés ont été faits enfants de Dieu:

Le 8 mai: Léo-Paul-Joseph-René, enfant de Olivier Tétreault et de Marie-Louise Laurin. Parrain et marraine: Philias Maurice et Lucie Tétreault, représentés par Lucien et Jeanne Tétreault.

Le 28 mai: Marie-Thérèse-Jeannette, enfant de Jos. Cloutier et de Marie-Louise Gagnon. Parrain et marraine: Georges Perron et Jean McAdams.

Le 4 juin: Marie-Jeanne-Honorine, enfant de David Proulx et de Amanda Hupé. Parrain et marraine: Honoré Bériault et Irène Proulx.

Le 5 juin: Joseph-Evangéliste-Jean-Edouard, enfant de Antoine Desautels et de Annie Girard. Parrain et marraine: Jean Provençal et Antoinette Desautels, représentés par Antoine Desautels et Evangéline Champagne.

Mariage

Mercredi, le 7 juin, M. Henri Cormier, de La Salle, conduisait à l'autel Mlle Jeanne Laurin. Durant la messe du mariage, les Enfants de Marie ont chanté leurs plus beaux cantiques. Longue et heureuse vie au nouveau couple.

LETELLIER

Mariage Bourne-Jutras

Un élégant mariage eut lieu dans l'église paroissiale le mercredi 14 juin. M. Walter Bourne unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Paule Jutras. MM. Ernest Jutras et Frank Bourne agirent comme témoins. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé. A l'entrée des conjoints, une marche nuptiale fut jouée à l'orgue par Mme Edouard Parent. Deux cantiques de circonstance et l'Ave Maria furent chantés, ce dernier avec accompagnement de violon par M. Edouard Parent. Les solistes étaient Mlles Marcelle Jutras et Denise Fortier, M. Guillaume Jutras.

Fête-Dieu

La procession de la Fête-Dieu se fit après la grand'messe. Le reposoir était à la demeure de Mme D.J. Parent. Le défilé se fit dans un ordre parfait, sous la direction des officiers de la Ligue du Sacré-Coeur. L'église était magnifiquement décorée et le reposoir orné de fleurs naturelles. Dans l'après-midi eut lieu la cérémonie de la confirmation; 76 enfants dont 10 de la mission d'Emerson furent confirmés par Son Ex. Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard, qui était accompagné de MM. les abbés Martin, Campeau, Landreville, Lemire, Desrosiers et Brunet.

Son Excellence prit le souper au presbytère pour se rendre ensuite à Ste-Elisabeth.

La quête fut faite par Mlles Athala Graveline et Aurore Saurette, accompagnées par Jean-Marie Cloutier et Jacques Bruyère.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche prochain, 25 juin, aura lieu le grand pique-nique paroissial de Saint-Jean-Baptiste. L'une des principales attractions sera la joute de balle au camp entre les équipes de Saint-Pierre, Sainte-Agathe, Letellier et Saint-Jean-Baptiste. Il y aura aussi courses, tir au câble et une foule d'autres amusements. Invitation cordiale à tous les amis des paroisses voisines et de Saint-Boniface.

OTTERBURNE

Fête-Dieu

Jeudi soir, le 15, à 8 heures, nous avons fait la procession du T.S. Sacrement dans notre parterre. Le Père Directeur portait l'ostensoir. Le P. Valois et M. l'abbé Jérôme remplissaient la fonction de diacre et de sousdiacre. Le reposoir avait été dressé au fond du parc St-Joseph. Avant le Tantum Ergo, le Père Directeur y lut un acte de consécration au Sacré-Coeur.

Visiteurs

Le 13, mardi, nous avions l'honneur de recevoir à dîner le délégué du Comité central de l'A.C.J.C., M. l'avocat Paul Verscheiden, fils du docteur, de la paroisse St-Louis du Mile-End, Montréal. L'accompagnaient: M. Raymond Bernier, le nouveau président du Comité régional; le R.P. F. Faure, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, aumônier régional; MM. Maurice Prud'homme et Gérard Léveillé, membres du Comité régional.

Exercices des Sept Dimanches

Le 18, nous avons fait le premier de la série. Il fut présidé par le Père Directeur. L'ordo fut le suivant: ce qui se fera chaque dimanche, à 4 heures.

1— Exposition de la relique de S. Joseph, au chant d'un cantique.
2— Offrande de l'exercice, en union avec la Sainte Vierge.
3— Recommendation des intentions et sermon.
4— Prières des Sept Douleurs et des Sept Allégresses de S. Joseph suivies d'un Pater, d'un Ave et d'une invocation à S. Joseph pour les agonisants, du jour (150,000 environ).
5— Consécration des enfants à S. Joseph.
6— Neuvaine à S. Joseph pour nos bienfaiteurs et pour les biens de la terre.
7— Vénération de la relique de S. Joseph au chant d'un cantique.

SAINT-EUSTACHE

C'est le dimanche 2 juillet qu'aura lieu à Saint-Eustache le pique-nique paroissial annuel, justement renommé dans les environs. Tous nos amis sont cordialement invités à venir se joindre à nous pour la circonstance.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

M. Octave Blanchette est décédé le 8 juin, après trois longues semaines de souffrances patiemment endurées, à l'âge de 85 ans. Son service eut lieu le samedi 10 juin, dans l'église paroissiale. Le défunt résidait depuis 42 ans à Sainte-Anne et y était tenu en haute estime. Aussi presque toutes les familles étaient-elles représentées aux funérailles.

Il laisse, outre son épouse: six garçons, dont quatre résident à Sainte-Anne et deux à Saint-Boniface; quatre filles: Mme A. Lavergne, Mme A. Champagne, de Saint-Boniface, Mme O. de Montigny, de Sainte-Anne, et Mme A. Montpetit, de Dauphin; 40 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

La famille remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à cette occasion.

Un prêtre, grand mutilé est décoré

Devant les troupes massées dans la grande cour des Invalides, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a épinglé la croix d'officier de la Légion d'honneur sur la soutane d'un grand mutilé de guerre, l'abbé Charles Gillet, amputé des deux bras.

Le nouveau promu était, le 5 septembre 1917, à la bataille de Vadelincourt. Alors qu'à l'ambulance de première ligne, il s'empressait au chevet des blessés, l'éclatement d'un obus lui fracassa le bras gauche. L'amputation dut être pratiquée d'urgence. Mais le bras droit aussi était douloureusement touché. Pendant des années, les chirurgiens tentèrent de le conserver. Mais leurs efforts furent vains. En octobre dernier, ils durent se résoudre à une nouvelle amputation.

Manchot, l'abbé Charles Gillet n'en a pas moins voulu reprendre sa place à l'église Saint-Honoré d'Eylau. Il habite un modeste appartement, au dernier étage d'une petite maison qui n'en a que trois. Il nous dit, sans une nuance de tristesse, qu'il préférerait être aveugle. L'homme a plus besoin de ses mains que du domaine des couleurs. Aveugle, oui, ou culde-jatte. Les bras sont plus utiles que les jambes. Celles-ci ont été blessées, mais il n'en reste rien. Le bras qui a été récemment sacrifié n'est pas encore cicatrisé. Une autre opération est nécessaire. Les souffrances se supportent. Quand on peut aller et venir, l'épreuve morale quotidienne est de ne pouvoir rien faire soi-même pour soi: s'habiller, manger, ouvrir une porte, toutes ces choses si simples sont à jamais interdites. L'existence n'est possible que grâce au dévouement d'une soeur tenue de donner plus de soins, nuit et jour, qu'une maman n'en donne à un petit enfant de trois ans. Mlle Claire Gillet nous reprochera de parler d'elle aussi.

Elle a renoncé au titre de fiancée pour conserver celui de soeur.

— Il est tout de même quelques petites choses que je puis faire sans la déranger: lire en tournant les pages avec ce léger coupe-papier entre les dents, mettre et enlever mes lunettes grâce à ce petit dispositif accroché au mur et que je dois à l'ingéniosité d'un ami, boire avec cette pipette.

Ce que je regrette, c'est la musique, ce sont les orgues. J'étais organiste. Ah! ma pauvre musique! Ce fut ma première pensée lorsque je suis tombé.

On devine avec quelle bonté ce prêtre héroïque doit accueillir les âmes, les absoudre, les consoler.

Jamais la rosette de la Légion d'honneur ne fut plus justement attribuée.

Les victimes de l'auto

La lutte entre le rail et la route devient universelle. En France par exemple, on signale de nombreuses "victimes de l'auto" dont le destin est surprenant.

Ce sont ces bonnes petites voies ferrées départementales où le passage d'un train essouflé troublait seul, de temps à autre, la solitude et le sommeil des petites gares et interrompait pour un instant très bref les rêves géorgiques du chef de gare en train de tailler ses rosiers ou d'arroser ses laitues.

Or, les petites gares sont menacées par les progrès de "La Route" avec ses diligences, ressuscitées sous le nom d'autocars et ses "voitures de poste" transformées en autos routières.

Plusieurs conseils généraux, notamment celui de la Marne, viennent de décider la suppression de certaines voies ferrées locales.

La voie passe encore. L'herbe et les fleurs y pousseront bientôt entre les rails rouillés. Mais les gares? Que vont-elles devenir? Vont-elles être mises en vente? Elles constitueraient, pour les amateurs d'inédit, des maisons de campagne originales.

Une saisie en nature

On sait que des maisons, des meubles, des salaires et divers effets peuvent être saisis à défaut de paiement d'une dette. Ce qu'on ne sait pas, c'est qu'on peut saisir du monde, voire des jeunes files, pour retard à payer ses taxes. La chose s'est produite dans une localité de la Roumanie. Les parents de jeunes filles d'un pensionnat ayant refusé, malgré des avertissements répétés, de payer leur taxe scolaire, on fit passer d'abord les examens aux élèves, puis, au moment où celles-ci allaient partir pour leurs vacances, on les empêcha de sortir en leur disant qu'on ne les relâcherait qu'après le paiement des taxes.

Les journaux hongrois qui rapportent la chose ajoutent que les pauvres petites renfermées dans leur chambre comme otages, pourraient bien y rester longtemps, attendu que la plupart sont enfants de fonctionnaires dont les salaires n'ont pas été payés depuis des mois.

LE CHANGE

20 juin 1933

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.6244
Franc français	0.0537
Belga belge	0.1909
Franc suisse	0.2638
Lire italienne	0.0714
Couronne suédoise	0.2381
Couronne norvégienne	0.2336
Couronne danoise	0.2028
Mark allemand	0.3250
Couronne hollandaise	0.5484

LE MARCHE

20 juin 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.75—$4.75
Moyens	$3.25—$3.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$3.25—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$2.75
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.75—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.15
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.65
Très pesants	$3.50
Légers et maigres	$4.75—$5.15
Truies No 1	$3.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.25—$1.75
Agneaux—	
Bons poids moyen	$5.00—$6.00
Ordinaires	$4.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bons, pesants	$1.75—$2.00

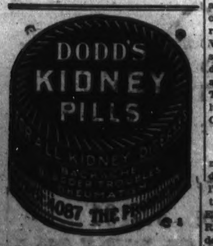
PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.17
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.12
Premiers	0.10
Seconds	0.08
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
2 sacs de 99 livres	2.67½
Sac de 98 livres	2.60
4 sacs de 24 livres	2.82½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.80
Foin—	
Mil. No 1	$11.00—$12.00
Mil. No 2	$10.00—$11.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Cours du grain fourni par
EUG.-J. DUFRESNE
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 10 juin 1933

GRAINS	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16	Samedi 17	Lundi 19
Blé No 1 Nord	64⅝	64¼	64⅛	63⅞	64¾	66¼
2 Nord	63⅛	62⅞	63⅛	62½	63⅝	64⅝
3 Nord	61½	61⅛	61⅝	60⅝	61⅝	62⅛
Avoine 2 CW	27⅝	27⅜	27⅝	26⅞	28⅛	28
3 CW	25⅝	25⅜	25⅝	24⅞	26	25⅝
Orge 3 CW	36⅞	36⅜	36⅝	35½	36⅝	36⅜
4 CW	34⅜	34¼	34⅛	33	33¾	34⅛
Lin 1 NW	129	126¾	128⅛	127¼	128¼	129⅝
2 CW	125	122¾	124¼	123¼	124¼	125⅝
Seigle 2 CW	49⅛	48⅜	48	47¾	48⅝	50⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	64⅛	64⅛	64⅜	63⅞	65⅛	66⅝
Avoine 2 CW	27⅞	27⅝	27⅞	27⅛	28½	28⅜
Orge 3 CW	37⅛	37	36⅞	35¾	36⅝	37⅛
Lin 1 NW	129⅛	127	128½	127½	128¾	130⅝
Seigle 2 CW	49¼	48⅜	49¼	48	48⅞	50⅝
Options						
Blé Juillet	64¼	64⅜	64⅝	64⅛	65⅛	66⅜
Octobre	67	66½	66⅝	66½	67⅝	68⅝
Décembre	68⅛	67⅝	68⅛	67⅝	68⅝	70
Avoine Juillet	28⅛	27⅞	28½	27⅝	28½	28⅜
Octobre	29⅛	29⅛	29⅜	28⅝	29⅞	30
Décembre	29½	29	29¼	28½	29¼	29⅝
Orge Juillet	37⅝	37¼	37⅛	36	36⅜	37⅛
Octobre	39⅛	39	38⅞	37⅝	38⅝	39
Décembre	40⅛	40⅛	40⅜	39⅝	39½	39⅞
Lin Juillet	129½	127¼	128¾	127¾	128¾	130⅝
Octobre	131	129⅛	130¼	129½	130⅝	131⅝
Décembre	130	127¾	128¾	128⅝	130	131⅝
Seigle Juillet	49⅛	49	49½	48⅛	48⅞	50⅝
Octobre	52⅛	51½	51⅝	50⅝	51⅛	53⅝
Décembre	54	52⅛	53	52⅛	53⅛	54⅝



FEUILLETON DE "La Liberté" No. 1

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

I

En 1710, Port-Royal fut pris par les Anglais, qui le nommèrent Annapolis. C'était le centre de l'établissement le plus considérable des Français en Amérique, l'un des appuis importants de leur puissance et le point qui avait

En 1711, toute la presqu'île acadienne subit le sort de Port-Royal; toujours le plus menacé des colonies britanniques.
la France l'abandonna par le traité d'Utrecht.

Ce traité laissait une latitude de deux ans aux anciens habitants pour. Beaucoup de ces pauvres gens croyaient que ce serment était de nature indissoluble, et qu'il y avait crime à le prêter à un souverain après disposer de leurs biens et rentrer dans les domaines de leur patrie; il ne spécifiait rien pour ceux qui voudraient rester sous le sceptre des nouveaux maîtres.

En 1714, Nicholson, gouverneur d'Annapolis, invita les Acadiens à prêter le serment d'allégeance ou à quitter le pays dans l'espace d'un an. L'affair formulé pour un autre; ils étaient unanimes, d'ailleurs, à ne faire cet acte solennel qu'après avoir reçu l'assurance que leurs services ne seraient jamais requis contre la France. Ils demandèrent donc la permission de s'embarquer sur des vaisseaux de leur nation. Mais on leur répondit que, aux termes du traité, les vaisseaux français n'avaient pas droit de mouiller dans leurs eaux. Ils se résignèrent à attendre les chances de l'avenir; pour le moment, ils n'osèrent confier leur sort à des navires anglais: un vague pressentiment leur faisait déjà redouter quelque perfidie.

En 1719, pendant une absence du colonel Philips, qui avait succédé à Nicholson, son lieutenant trouva le moyen, soit par violence, soit par ruse, de faire prêter le serment à un assez grand nombre des habitants de la ville et du voisinage. Le gouverneur étant de retour, ils allèrent se plaindre à lui de l'acte de son subalterne. Philips les calma et leur assura que s'ils prêtaient le serment, on ne les obligerait jamais à porter les armes contre la France. Sur cette promesse, 880 hommes, qui devaient former la portion la plus influente de la population de la péninsule, jurèrent fidélité au roi Georges 1er.

Depuis lors jusqu'en 1744, les Acadiens, retirés dans leurs foyers, s'occupèrent sans inquiétude de la culture de leurs terres, s'habituant à un état de neutralité que tous, Anglais et Français, semblaient confirmer. On les nommait *neutrals* (les neutres).

En 1774, la politique européenne ayant entraîné de nouveau l'Angleterre et la France sur les champs de bataille, l'Acadie devint un des principaux théâtres de la guerre en Amérique. Les flottes des deux nations vinrent se heurter sur ses côtes. Le siège de Louisbourg par les Anglais, celui d'Annapolis par les Français, occasionnèrent, au milieu des populations acadiennes, des rencontres fréquentes de corps armés qui ne manquèrent pas d'y jeter la perturbation. Un des plus brillants faits d'armes de cette guerre de quatre ans eut lieu à Grand-Pré même sur le Bassin des Mines, le bourg le plus considérable et le plus tranquille des *neutres*.

C'était une singulière situation pour ces habitants que celle de voir, du seuil de leurs chaumières, des Français et des Anglais répandre leur sang dans ces combats acharnés. Pendant le désordre de la mêlée, quand ils entendaient la voix de leurs anciens compatriotes les appeler dans l'agonie ou les narguer dans le triomphe, quelle lutte terrible devaient se livrer en eux le sentiment de la nature et celui de la foi jurée!

Comme ils étaient les seuls dans cette partie du continent qui eussent des greniers bien remplis et des troupeaux abondants, les vainqueurs et les vaincus, les citoyens de jadis et les nouveaux maîtres, vinrent s'approvisionner chez eux. L'escadre du duc d'Anville, jetée par des contretemps dans la rade de Chebouctou, était ravagée par la peste: des commissaires vinrent demander des aliments frais pour les équipages décimés, aux Mines, à Cobequid et à Chignectou. On leur en donna: c'étaient pour des Français expirants qu'on leur tendait la main, et rien dans leurs nouveaux liens politiques ne leur défendait cet acte d'humanité.

Pendant ces événements, il est naturel de croire que les sollicitations de la part des soldats et des agents de la France, pour persuader aux Acadiens de se soustraire à l'autorité des conquérants, furent fréquentes et vives. Mais aucun fait sérieux n'a prouvé qu'elles aient réussi à faire commettre un acte de trahison à ces âmes loyales, pour qui la parole d'honneur valait un serment. Au contraire, les propos malveillants que les Canadiens leur jetaient en toute occasion, les provisions que leur arrachait de force le corps expéditionnaire de M. de Villiers et la captivité de plusieurs habitants de Grand-Pré, entre autres du vieux notaire LeBlanc qui fut retenu pendant quatre ans à Louisbourg, comme citoyen anglais, prouve leur fidélité à la Grande-Bretagne. D'un autre côté, il est évident que les Anglais leur reconnaissaient bien le caractère de neutres, puisqu'ils ne leur demandèrent aucuns services militaires durant toute cette guerre.

En 1748 fut signée la paix d'Aix-la-Chapelle. En Amérique, les belligérants rentrèrent dans leurs anciennes possessions; mais comme ces possessions avaient des limites fort incertaines, une des stipulations du traité de paix laissait à une Commission le soin de les définir; nouveau noeud gordien resté entre les deux peuples, pour amuser, pendant quelque temps, la fine diplomatie, mais qu'il fallut bien trancher.

Le peu de connaissance que l'on avait de ces contrées, lors des traités antérieurs, avait laissé tant de vague dans les termes de ces pièces publiques, que chaque nation prétendait bien, en fin de compte, posséder la moitié de ce que l'autre réclamait. Le Conseil des arbitres n'était pas encore nommé que déjà les gouverneurs s'empressaient d'occuper tout ce qui paraissait leur convenir, et de fonder des établissements solides là où ils n'avaient fait que passer.

En Acadie, aussitôt la paix signée, un des premiers soins de Mascaren fut de forcer les habitants voisins du golfe St-Laurent à jurer foi et hommage à son souverain dans les termes communs à tous les anglais. Puis il chassa le curé de Grand-Pré, qu'il accusait d'exciter le peuple à la désertion et à la révolte.

Dans le même temps, les gouverneurs du Canada renouvelèrent leurs sollicitations auprès des Acadiens pour les décider à venir se fixer sur les côtes septentrionales de la Baie de Fundy, qu'ils prétendaient posséder, ainsi que toute la rive du Golfe St-Laurent jusqu'à l'Ile du Cap Breton. On offrait de mettre à leur disposition les subsides nécessaires à ce déplacement, d'autres terres, des provisions et la protection du drapeau de la France. Plusieurs familles se laissèrent, dès lors, entrainer par l'attrait de ces propositions; devant la nouvelle attitude du gouvernement britannique, on conçoit que de pareilles offres devaient être bien puissantes sur des coeurs restés aussi sincèrement français, malgré leurs nouveaux liens politiques. Il était évident, aux yeux du plus grand nombre, que les Anglais n'entendaient plus leur laisser leurs droits et privilèges de neutres en face de la France menaçante et armée. Cet état anormal devenait de jour en jour plus insupportable pour les Acadiens, surtout pour les habitants voisins du Canada et du Cap-Breton.

Le parlement de la métropole venait de voter des sommes considérables pour favoriser la colonisation du pays par ses émigrants; et en 1749, Cornwallis débarqua dans le havre de Chebouctou, à la tête de 3760 hommes, à peu près tous mauvais sujets de Sa Majesté. Car pour hâter cette colonisation, le gouvernement ne tint guère à n'y implanter que des germes de vertu et d'honneur. On y déversa le trop plein des prisons. C'était un charmant voisinage à procurer aux honnêtes Acadiens que ces troupes de bandits! Ils ne leur firent pas, pourtant, mauvais accueil. A peine avaient ils appris leur arrivée, qu'ils s'empressèrent auprès d'eux, offrant des provisions de toutes espèces, l'aide de leur travail et de leur expérience.

Quelque temps après, ce même Cornwallis lança une proclamation qui enjoignait à tous les habitants indistinctement de venir faire acte de soumission au roi dans la formule ordinaire. On accordait une période de trois mois pour remplir cette obligation. A tous ceux qui obéiraient à l'ordonnance, on assurait la paisible possession de leurs terres et le libre exercice de leur religion et de leurs droits de citoyens anglais; les autres étaient menacés de confiscation et d'exil.

La même protestation unanime s'éleva contre cette nouvelle injonction. Les habitants rappelèrent la promesse de Philips, la réserve qu'on leur avait toujours accordée dans les termes de leur serment, leur fidélité constante; la cruauté qu'il y aurait de les jeter, main armée, contre des poitrines et des coeurs français, etc. On leur répondit que Philips avait été censuré par le roi pour ses promesses indiscrètes. Ils n'avaient jamais entendu dire un mot de cette censure jusque-là: pendant plus de trente ans, confiants dans la parole du représentant du souverain, et fidèles à celle qu'ils lui avaient donnée en retour, ils avaient cultivé en paix leurs champs, défriché des terres considérables, accompli des travaux publics gigantesques, accru les ressources du pays. Mais la raison politique fait découvrir bien des choses!

A l'époque des garanties de Philips, le gouvernement colonial était peu de chose; il n'aurait pu imposer des serments cruels à une population déjà nombreuse, placée à quelques pas de ses anciens drapeaux; il n'aurait pu empêcher ces populations de se soustraire à son autorité et d'aller grossir sensiblement les rangs de ses ennemis; on fut bon et généreux. Mais au temps des Cornwallis, Philips et son roi étaient morts depuis longtemps, bah!... Annapolis était plus fort, appuyé par les établissements de la Nouvelle-Angleterre; Halifax venait d'être fondé; on avait mis des garnisons à Passiquid et à Grand-Pré, et une guerre terrible, une guerre de géants, un combat suprême allait s'engager entre les deux puissances rivales en Europe, rivales en Asie, rivales en Amérique, rivales partout. Il fallait bien soumettre, à tout prix, ces quelques milliers de coeurs français que l'on avait laissés battre au sein d'un pays anglais.

Il y avait eu duplicité politique à les garder là malgré eux, et ce premier crime, comme tous ceux de ce genre, ne devait avoir pour conséquences qu'une plus grande duplicité et qu'un crime national plus hideux!

Les Acadiens demandèrent si, dans le cas où ils voudraient laisser le pays, on leur permettrait de disposer de leurs propriétés.

On leur répondit que le traité d'Utrecht leur avait accordé deux années pour faire ces dispositions, et que ces deux années étaient depuis longtemps écoulées; qu'ils ne pouvaient, par conséquent, ni vendre leurs biens, ni partir.

Ils retournèrent alors dans leurs foyers, les uns disposés à confier leur sort au désespoir, les autres à attendre. Pas un n'alla mettre la main sur la Bible pour jurer à l'Angleterre qu'ils lèveraient cette main contre la France!

II

Deux familles de Grand-Pré se séparèrent durant ces temps agités; l'une partit, emportant sa haine pour les persécuteurs; l'autre resta en gardant toujours fidélité, attendant encore des jours de clémence et de justice, des jours de bonheur et de tranquillité!

Ces séparations étaient devenues fréquentes depuis quelque temps; mais aucune peut-être n'avait été plus pénible que celle-ci. Les deux familles étaient nombreuses, voisines, également à l'aise, et liées depuis longtemps, non seulement par le noeud de la plus douce amitié, mais par des alliances à divers degrés; il s'en préparait même une nouvelle, qui aurait encore ajouté son charme à cette heureuse union. Le départ la fit remettre à d'autres temps.

Ce fut vers l'automne de 1749 que le père Hébert dit adieu à son vieux voisin et quitta Grand-Pré pour aller s'établir sur les bords de la Missaguash, au fond de la Baie de Beau-Bassin. Après le sacrifice de ses biens-fonds et l'abandon de ses amis, ce qui l'affectait le plus, c'était de partir la nuit, presque à la sourdine, comme un malfaiteur. Mais il fallait bien subir cette pénible nécessité. Si les autorités avaient connu son départ, on l'aurait fait arrêter comme un traitre. Ses propriétés se trouvaient déjà confisquées par le seul fait de sa fuite. Il n'avait pas même cherché des acquéreurs, il les aurait exposés à l'expropriation et à d'autres châtiments. Il n'avait pu disposer que de ses meubles, des produits de sa récolte et de ses animaux, qui étaient nombreux et beaux. Comme il avait fait ses ventes de gré à gré, en secret, et comme les acheteurs étaient tous ses amis, il avait réalisé une somme bien suffisante pour commencer un nouvel établissement. D'ailleurs, il avait quatorze enfants, dont les huit ainés étaient des garçons, forts et laborieux; et puis les Acadiens ne craignaient par les travaux héroïques.

Quatre de ses garçons étaient déjà fixés, avec leurs petites familles, sur la Baie de Beau-Bassin; leurs sollicitations continuelles, activées sans doute par la présence de M. de La Corne, qui venait d'arriver dans les environs avec un corps nombreux de Canadiens; le plaisir de rassembler sous un même toit tous les membres d'une famille aimante et unie; les entraves croissantes que le gouvernement jetait entre eux, pour gêner leurs relations; l'espérance de se retrouver encore Français; tous ces motifs, surtout le dernier, parurent suffisants au père Hébert pour le décider à s'expatrier, malgré son âge déjà avancé et toutes ces habitudes de vieille date que l'aisance et des relations toujours bienveillantes lui avaient rendues plus douces. Il partit donc.

Il pouvait être dix heures du soir quand le vieillard, se levant de dessus la dernière chaise restée dans la maison, jeta un regard autour de lui, sur les murs vides, sur l'âtre éteint, sur quelques groupes de femmes qui pleuraient avec ses filles, et dit d'une voix encore sonore:

— Mes enfants, c'est l'heure, il faut partir; nous devons aller coucher plus loin ce soir...

Alors, il s'ouvrit une voie devant lui, au milieu des enfants, des intimes et des petits-enfants, et il sortit le premier, tenant son vieil ami par le bras. La conversation avait été un peu animée dans la maison, les voix étaient altérées, les phrases entrecoupées; elle cessa tout à fait sur le seuil de la porte.

A la suite du chef se rangèrent les fils et les brus, la mère, les filles et les nombreux représentants d'une troisième génération. Tous portaient quelques fardeaux, objets d'utilité journalière. Cette procession se dirigea ainsi silencieuse au milieu des ténèbres, vers l'embouchure de la Gaspéreau, où l'attendaient les embarcations nécessaires au voyage.

Peu de personnes accompagnaient les pauvres émigrants; ils s'en allaient comme des cercueils ignorés qu'accompagnaient les seuls parents en pleurs. On avait craint d'éveiller l'attention de l'autorité, qui commençait à tenir l'oreille ouverte, même à Grand-Pré. Arrivés sur la grève, il se fit un peu plus de bruit; l'installation de tout ce monde et de tout le menu ménage, au milieu des ténèbres et de l'aveuglement que donnent les larmes, entraîna quelque désordre; on s'appelait à demi-voix, on préparait la manoeuvre, on dégageait les amarres. Mais bientôt le bruit cessa peu à peu, on entendit encore quelques voix qui se disaient adieu sur divers tons de la gamme des douleurs; on entendit aussi des cris d'enfants troublés dans leur sommeil.

Pauvres petits!... Une brise froide et humide passait sur leur visage; ils sentaient bien que ce n'était pas là le souffle caressant de leur mère: un vigoureux ballottement commençait à se faire sentir sous l'effort des rameurs; ce n'était plus le doux balancement du berceau! Ils pleuraient; et leur voix, errant au caprice des vents, fut la dernière chose que l'oreille put saisir dans les solitudes de la mer.

III

Deux personnes se tenaient encore debout sur le rivage: c'étaient le vieux voisin Landry et sa fille Marie.

Quand ils ne virent plus rien sur la silhouette incertaine des flots, quand les ondes soulevées par les rames eurent cessé d'apporter à la plage l'adieu lointain et suprême des voyageurs, le vieillard se retourna vers l'enfant qui s'appuyait à son côté, et lui dit avec effort et d'une voix incertaine:
qu'il reviendra, ton Jacques au prin-
"Ne pleure pas, petite; tu sais bien
temps;" puis la main dans la main ils s'acheminèrent lentement du côté de leur demeure.

Marie marcha quelque temps sans rien dire, se contentant de soulever souvent jusqu'à ses yeux le coin de son tablier blanc; après, elle dit à son père:

— L'année dernière, au mois de mai, un petit ménage de rossignols était venu s'établir dans une belle touffe de trèfle rouge et de millet sauvage; une grande feuille de plantain se penchait sur le nid, lui servant de toit, et le taillis de pruniers lui jetait toute son ombre. Aussitôt que je vis le couple assidu au logis, je me mis à chasser tous les chats du voisinage; je mis même Minon prisonnier dans la cave: le perfide m'avait grippé un poulet, autrefois. Tous les jours, quand la mère allait diner (et elle n'allait pas loin, car je lui portais toute la mie de mon pain sur cette grosse pierre plate, de l'autre côté du taillis), moi, je courais bien doucement, comme aurait fait Minou, puis écartant les grandes herbes, je regardais si les quatre petits ne mettaient pas le nez à la fenêtre de leur maisonnette. Quand ils en furent sortis, je leur portai bien autant de vers que si j'eusse été leur maman; et je remarquais en passant le progrès de leurs plumes.

Un jour je trouvai toute la famille perchée au bord du nid; un d'eux même avait grimpé au plus haut faite de la feuille de plantain; et tous ensemble ils regardaient le ciel et la prairie, où jouaient les grands oiseaux, leurs ainés. Je jugeai qu'il était temps de laisser un souvenir à mes petits ambitieux, et je leur attachai à chacun un fil de soie rouge à la patte droite. Le lendemain, à l'aurore, ils étaient déjà en plein pré, trottinant et soulevant l'aile à chaque brise qui passait. J'essayai de les attirer avec mon pain, en imitant le cri de leur mère, mais elle les appelait plus loin dans le feuillage, et ces enfants du ciel ne voulaient plus que l'espace et de l'air; ils firent tant qu'à la fin une rafale vint les saisir, et ils allèrent en tourbillonnant se perdre, les uns dans les futaies, les autres dans les charmilles. J'en ai vu tomber un dans la rivière; il a surnagé longtemps, suivant le cours d'eau, et je ne l'ai pas vu revenir...... Les autres s'appelèrent encore jusqu'à la nuit; mais le jour suivant je ne les ai plus entendus: eux aussi, ils s'étaient dit adieu...

Ce printemps, au premier chant du rossignol, je suis allée vite, vite, voir si le nid était en ordre, si les écureuils ne l'avaient pas pillé, pour faire leur lit d'hiver; il y était encore, aussi mollet, aussi caché; et j'attendis l'heure de la couvée, croyant que l'un de mes petits ne manquerait pas de venir confier ses enfants où il avait lui-même trouvé tant de soins et de bonheur... Aucun n'est revenu!... et le nid est encore vide!

J'ai eu bien du chagrin!

J'ai pensé qu'ils étaient peut-être tous morts... Un méchant hibou aurait bien pu les croquer pendant leur sommeil... Ils ont peut-être été gelés dans leur maison d'hiver... Ils sont peut-être tombés dans la mer, en voulant la traverser pendant la grosse tempête du mois de juillet... Les oiseaux, mon cher papa, est-ce que ça se souvient de quelque chose? — Puis, sans attendre la réponse, qui tardait un peu, Marie reprit: — Depuis ce temps-là, mon cher papa, j'ai pensé que le départ c'était toujours une chose bien triste! C'était le premier que je voyais!... et ce soir... Et la jeune fille reprit le coin de son tablier blanc.

— Oui, mon enfant, ce soir, c'est un départ bien pénible; mais au moins Jacques n'a pas fait comme les oiseaux, il t'a promis, en partant, qu'il reviendrait; il reviendra.

Je ne suis pas bien sûr si les rossignols se souviennent de quelque chose; comme les tiens ne sont pas de retour, c'est le meilleur signe qu'ils ne se rappellent de rien. Mais les garçons, Marie, ça se souvient toujours!...

Il paraît que ceci était déjà une vérité bien connue au temps du père Landry, car autrement il ne l'aurait pas affirmée; on sait jusqu'à quel point les Acadiens abhorraient le mensonge.

Dans tous les cas, Jacques avait bien décidé de revenir à Grand-Pré, au printemps. Comme il était le seul des Hébert non marié, il devait suivre son vieux père pour l'aider dans son nouvel établissement; mais il était convenu, en famille, qu'on ne le retiendrait pas après les premières semailles.

(A suivre)

La Procession de la Fête-Dieu à Saint-Boniface



ARTHUR BUIES

Plusieurs de nos concitoyens se souviennent encore d'un homme à l'allure distinguée qui, aux toutes dernières années du siècle dernier, chaque jour, très droit, l'air martial, d'un pas alerte malgré un âge relativement avancé, arpentait la rue Saint-Jean, à Québec. Sa haute stature, son regard vif et perçant, ses cheveux blancs ondulés, son teint basané attiraient l'attention du passant qui, d'instinct, se sentait en présence d'une personnalité. Aussi, ceux qui le rencontraient, ne le connaissant pas, demandaient: "Qui est-ce?" Et tout citoyen de Québec du temps pouvait répondre: "Mais c'est Arthur Buies".

Voilà trente-cinq ans que cette remarquable figure est disparue et comme chez nous, plus qu'ailleurs peut-être, les morts vont vite dans l'esprit des vivants, on en gardait à peine le souvenir quand un de nos anciens confrères en journalisme nous apporte un magnifique tribut d'hommages à la mémoire de ce grand disparu.

Ceux qui ont connu Arthur Buies l'ont aimé et aiment à retenir son souvenir. Les jeunes, qui sont venus après lui, l'aimeront autant quand ils auront lu le beau livre que vient de publier chez Albert Lévesque, sous le titre de la "Vie Aventureuse d'Arthur Buies", M. Raymond Douville, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, ancien journaliste. Nous le répétons, voilà un beau livre, intéressant, d'une lecture agréable et qui, de plus, est une bonne oeuvre et une leçon; une leçon qui doit nous apprendre le culte que nous devons rendre à ceux de nos morts qui nous ont fait honneur et à qui la patrie doit quelque chose parce qu'ils l'ont aimée bien au-delà de ce que nous pouvons faire nous-mêmes et plus peut-être que ceux que des influences intéressées ont déjà contribué à mouler dans le bronze.

On a aimé Arthur Buies, malgré ses erreurs de jeunesse, qui lui ont été pardonnées depuis longtemps, pour sa franchise, parce qu'il a aimé sa patrie et sa langue, parce qu'il leur a donné le meilleur de lui-même pour faire respecter la culture française chez nous; parce qu'il a, par sa plume et par sa parole, fait connaitre à ses concitoyens les richesses jusqu'alors insoupçonnées de notre patrimoine national. Des berges les plus escarpées de notre fleuve, à Québec, à Rimouski, au Cap-à-l'Aigle, à la Pointe au-Pic, son intelligence, pour ainsi dire, a dominé. Et c'est là, dans ses longues rêveries, sa lourde chevelure souvent battue par l'humide "Nordet", qu'il a entrevu les jours ensoleillés du Canada futur et prévu l'aube du progrès naissant pour la patrie canadienne. C'est là qu'il a puisé son inspiration et c'est en face du grand fleuve qui lui apportait l'écho de l'océan immense qu'il avait traversé plusieurs fois dans sa jeunesse aventureuse, en proie à la fois aux jouissances des rêves et aux affres d'une situation qui le mettait aux prises avec la réalité très sombre d'un déshérité; c'est là, disons-nous, qu'il a compris qu'il avait ici-bas une mission à remplir, celle d'inculquer au coeur de ses concitoyens l'amour du sol natal, si sauvage fût-il, et le culte de la langue maternelle que nous avons mission de garder pure ici.

Buies fut un patriote sincère et un écrivain de première force; le seul peut-être chez nous qui fût véritablement français. Dès sa jeunesse, conduit presque pas à pas, à travers les aventures, par une main invisible, il faisait, sans s'en rendre compte alors, comme l'apprentissage de la rude tâche à laquelle devait le destiner plus tard le presque légendaire curé Labelle, l'"Apôtre du Nord", dont il fut le si dévoué collaborateur.

C'est cet homme que nous fait connaitre, aimer et admirer Raymond Douville, dans son livre si simple, si sincère et si vivant.

Nous avons des amis qui se sont passionnés à la lecture du "Roman de François Villon" de Francis Carco. François Villon, qu'est-ce pour nous? Un grand poète, soit; mais, en somme, un assassin, un détrousseur de grands chemins, ce que nous appellerions ici un voyou. Nous souhaiton que ses amis puissent s'enthousiasmer au même diapason à la lecture du "Roman d'Arthur Buies", beaucoup plus profitable pour nous et de compréhension plus humaine.

Mais le jour de la rétribution serait-il arrivé pour Arthur Buies? Il a maintenant "son livre", grâce à Raymond Douville. Pourquoi n'aurait-il pas, je ne dirai pas son monument — en ces temps de crise, le bronze et le marbre n'ont guère cours dans la vie patriotique, — mais, au moins, sa plaque commémorative? Il a habité une maison à Québec,—qu'il aimait tant,—pourquoi n'indiquerions-nous pas cette maison par une plaque, comme on l'a fait pour celle de Crémazie et d'autres? A la fin de sa vie, il s'était fait construire à Rimouski, au bord du fleuve, une maisonnette où il a terminé ses jours, dans la paix d'une famille aimée, pourquoi ne pas prendre les moyens de classer, comme monument historique, cette maison d'Arthur Buies?

SAINTE-FOY.

(La Presse)

JEU DE TENNIS

Vocabulaire Français-Anglais

Le terrain

Tennis, jeu, cours .... Law-tennis court, court.
Ligne de filet .... Middle-line.
Ligne de service .... Service-line.
Ligne de fond, de base ..... Base-line.
Ligne de côté .... Side-line.
Ligne de côté de service ..... Service-side-line.
Ligne de service médiane, ligne médiane .... Centre-service-line, half-court-line.
Milieu de la ligne de fond ..... Centre-mark.
Corridor, couloir .... Alley.
Carré de service, rectangle de service .... Service-court.
Carré de service, rectangle de service de droite .... Right service-court.
Carré de service, rectangle de service de gauche .... Left service-court.
Fond du cours, du jeu ..... Back-court.
Avant du cours, du jeu. Fore-court.
Chalet de club .... Club-house.
Loge des joueurs .... Shanty.

Les joueurs et les positions

Club .... Club.
Joueur de tennis .... Lawn-tennis player.
Camp, côté .... Side.
Equipe .... Team.
Partenaire .... Partner.
Dames et messieurs ..... Mixed pairs.
Chouette .... Single player.
Faire la chouette .... To play one against two.
Servant, serveur .... Server.
Relanceur .... Receiver
Joueur de filet .... Net player
Joueur de fond .... Back player, base-line player.
Joueur de coups droits ..... Driver.
Joueur de chandelles ..... Lob player
Joueur de volées ..... Volley player.
Joueur de revers. Backhand player.
Joueur de coups coupés. Cut player
Arbitre .... Umpire.
Juge-arbitre .... Referee
Juge des lignes .... Linesman, line-umpire.
Juge des fautes de pieds. Footfault judge.
Marqueur ..... Scorer, scorekeeper.

(A suivre)

Un type épatant.

— Machin est un type extraordinaire; il vient de me dire que, depuis cinq ans, il n'a pas dormi plus de deux heures par jour.

— Oui, mais il a oublié de te dire qu'il a dormi toutes les nuits.

Grammaire.

Le professeur. — Qu'est-ce que les voyelles?

L'élève. — C'est ce qui reste quand on a enlevé toutes les consonnes.

AU SACRE-COEUR

Fête du Sacré-Coeur

Dimanche prochain aura lieu la célébration de notre fête patronale. Elle concorde avec la célébration religieuse de la fête de la Société St-Jean-Baptiste; tous les membres de la Société monteront en corps avec drapeau et insignes... Avis aux membres de se rendre cinq minutes avant la grand'messe pour pouvoir monter ensemble. Notre chorale a préparé quelque chose de spécial pour l'occasion. Quel hommage ne pourrions-nous pas offrir au Sacré-Coeur, chers paroissiens, si nous remplissions l'église dimanche prochain à 11 heures!

Fête champêtre

Samedi dernier, le terrain du presbytère était le rendez-vous des amis de la Fédération et des Dames de Ste-Anne. Les jolis décors, la variété des comptoirs, la générosité des amis et la température idéale furent pour beaucoup dans le succès de la fête; n'oublions pas non plus le dévouement des dames organisatrices.

Tennis

La Ligue inter-paroissiale commencera dimanche prochain, alors que notre club recevra les joueurs de l'Immaculée-Conception. Venez nombreux encourager nos porte-couleurs...

Voyageurs

M. et Mme Léger, ainsi que leurs enfants, sont partis pour un voyage dans l'Ouest; ils se rendront jusqu'à Vancouver.

M. J. Audette revient d'un voyage dans l'Est.

M. Denis Bélair, qui a passé deux semaines de vacances à Delta, est revenu dimanche soir.

Le 27 juin

N'oublions pas cette date, car les jeunes et leurs amis se dévouent pour que cette soirée intime soit un véritable succès. Si vous n'avez pas encore votre billet, vous feriez mieux de vous le procurer au plus vite; il parait que les premiers arrivés seront les premiers servis...

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

PETITES NOTES

Mmes Geo. La Flèche et P.C. Pélissier donnaient conjointement un shower de toile et d'articles divers, en l'honneur de Mlle Yvonne Thibault, dont le mariage aura lieu prochainement. Les petites Jeannine La Flèche et Paulette Williams présentèrent les cadeaux. Des mufliers roses et des roses jaunes et roses décoraient la table, laquelle était éclairée par des bougies nuances pastel.

LE MONDE DES INSECTES

Le hanneton savant

C'était le temps des hannetons. Ils m'avaient bien diverti autrefois, mais je commençais à n'y prendre plus de plaisir. Comme on vieillit!

Toutefois, pendant que, seul dans ma chambre, je faisais mes devoirs avec un mortel ennui, je ne dédaignais pas la compagnie de quelqu'un de ces animaux. A la vérité, il ne s'agissait plus de l'attacher à un fil pour le faire voler, ni de l'attacher à un petit chariot, j'étais déjà trop avancé en âge pour m'abandonner à ces puériles récréations; mais penseriez-vous que ce soit là tout ce qu'on peut faire d'un hanneton? Erreur grande: entre ces jeux enfantins et les études du naturaliste, il y a une multitude de degrés à parcourir.

J'en tenais un sous un verre renversé. L'animal grimpait péniblement les parois pour retomber bientôt et recommencer sans cesse et sans fin. Quelquefois, il retombait sur le dos, c'est, vous le savez, pour un hanneton, un très grand malheur. Avant de lui porter secours, je contemplais sa longanimité à promener lentement ses six bras par l'espace, dans l'espoir toujours déçu de s'accrocher à un corps qui n'est pas. "C'est vrai que les hannetons sont bêtes!" me disais-je.

Le plus souvent, je le tirais d'affaire en lui présentant le bout de ma plume, et c'est ce qui me conduisait à la plus grande, à la plus heureuse découverte. Mon hanneton s'était accroché aux barbes de la plume, et je l'y laissais reprendre ses sens pendant que j'écrivais une ligne, plus attentif à ses faits et gestes qu'à ceux de Jules César, qu'en ce moment je traduisais. S'envolerait-il, on descenderait-il le long de la plume? A quoi tiennent pourtant les choses! S'il avait pris le premier parti, c'était fait de ma découverte; je ne l'entrevoyais même pas. Bien heureusement, il se mit à descendre. Quand je le vis qui approchait de l'encre, j'eus des pressentiments qu'il allait se passer de grandes choses. Voici, en effet, le hanneton qui, parvenu à l'extrémité du lac, trempe sa tarière dans l'encre. Vite, un feuillet blanc ..... C'est l'instant de plus grande attente!

La tarière arrive sur le papier, dépose l'encre sur sa trace et voici d'admirables dessins. Quelquefois, le hanneton relève sa tarière et l'abaisse tout en cheminant; il en résulte une série de points, un travail d'une délicatesse merveilleuse. D'autres fois changeant d'idée, il se détourne, puis, changeant d'idée encore, il revient: c'est un S....! A cette vue, un trait de lumière m'éblouit.

Je dépose l'étonnant animal sur la première page de mon cahier, la tarière bien pourvue d'encre; puis armé d'un brin de paille pour diriger les travaux et barrer les passages, je le force à se promener de telle façon qu'il écrive lui-même son nom! Il fallut deux heures, mais quel chef d'oeuvre!

Elle ne pouvait marcher qu'avec difficulté

CETTE FEMME DE QUEBEC EMPLOYA LES PILULES DODD ET FUT SOULAGEE

Mme Donat Dufour est très enthousiaste de ce grand remède canadien pour les reins

Grosses Roches, P.Q. — 19 juin — (Spéciale)

"Pendant environ un an, j'ai eu de fortes douleurs dans les reins, écrit Mme Donat Dufour, bien connue ici. Il m'était très pénible de marcher et parfois, je ne pouvais le faire.

"Les remèdes que le médecin me donna furent inéficaces. Je me sentais découragée. En lisant votre almanach, je remarquai le grand nombre de gens soulagés par les Pilules Dodd. Le lendemain, j'en achetai une boite. Neuf jours après, je me sentais mieux. Depuis j'en ai acheté plusieurs boites et je me sens bien. Je fais tout mon travail et ne suis jamais fatiguée. J'en garde toujours une boite à la maison."

Les pilules Dodd démontrent leur puissance dans les plus sérieux cas de maux de reins, tels que: rhumatisme, mal de dos, troubles urinaires.

Insistez pour avoir Dodd.

La terre qui ne meurt pas

Voici quelques pensées instructives extraites d'un livre intitulé "Plaisir de France", par Lucien Romier, le célèbre économiste français qui a donné, l'automne dernier, des cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal:

Chaque vallon a sa douceur, chaque colline ses vents, chaque dépression ses orages, chaque bosquet sa fraîcheur, chaque jardin son soleil et sa rosée.

* * *

L'histoire enseigne que l'agriculture familiale permet à l'homme de vivre en bonne santé et en liberté, développe en lui les dons d'observation, de réflexion, de mesure et de patience. Elle ne fait pas des fortunes étonnantes; mais elle fait des caractères robustes et des esprits de bon sens. Elle assure mieux que rien autre la durée des nations et des sociétés. Elle est le milieu initial, où se forme le génie de la race qui prendra son essor, ensuite, dans d'autres domaines. Sa valeur sociale, nationale et humaine surpasse sa valeur économique.

* * *

La civilisation est le résultat, dessiné sur les coteaux, des immémoriales amours du paysan et de la terre.

* * *

Le blé nous a donné notre sang. Il est notre plante sacrée, et, quel que soit son prix, nous l'entourons d'une sorte de vénération. En France seulement, couper le pain demeure un rite à la table des plus modestes foyers. Et voyez le vieux paysan ou le vieil ouvrier qui a tout perdu: son oeil brille encore d'un fier contentement quand vous le rencontrez emportant son pain à sa chaumière.

* * *

Qui a du blé au grenier ne court pas risque de famine. La fortune est incertaine, il peut attendre. La culture du blé donna toujours au paysan français le sentiment le plus sûr de sa liberté, en même temps que le contact le plus heureux avec sa terre. Quand les pas d'un l'homme ont suivi, toute une vie, les sillons du même champ, quels secrets subsistent entre l'homme et le champ?

* * *

La nation, en définitive, vaut ce que valent ses bourgs et ses villages, de même qu'un arbre ou une plante vaut, en définitive, ce que valait le germe, puis la pousse tendre dont prit soin le jardinier. La chose est vraie pour les corps comme pour les esprits. Nos grands hommes ne sont que l'épanouissement des vertus ou des dons qui traduisent le résultat d'une lente élaboration d'énergies à travers les siècles, dans l'obscure destinée d'une famille provinciale.

Quelques expériences

Savez-vous, mes petits amis, que l'air chaud est beaucoup plus léger que l'air froid? L'air chauffé se dilate et occupe ainsi un volume plus grand, ce qui lui permet d'être moins lourd.

Maintenant que vous savez cela, nous allons pouvoir nous amuser à bien des expériences qui nous feront comprendre comment le tirage se fait dans les cheminées, comment la chaleur monte dans une chambre close, et bien des petits mystères que l'on constate tous les jours.

Demandez à votre maman une de ses cartes de visite, et découpez dedans une belle spirale, que vous aurez d'abord dessinée. Vous obtenez ainsi une sorte de serpent dont vous pouvez vous amuser à dessiner la tête et la queue. L'effet n'en sera que plus amusant.

Demandez encore à votre complaisante maman une aiguille à tricoter et piquez-la dans un bouchon; posez la "queue" de votre serpent sur l'autre extrémité de l'aiguille; il ne bougera pas même si vous assayez de dérouler un peu ses anneaux.

Changeons d'atmosphère; prenez votre petit attirail et transportez-le vers une source de chaleur; près d'une casserole contenant de l'eau bouillante, par exemple, sur le dessus d'une théière; ô surprise, voici votre serpent qui se met à tourner sur lui-même avec rapidité et d'autant plus vite que la chaleur est plus grande. Voici de quoi amuser vos petits camarades...

Si vous n'avez pas d'aiguille à tricoter, vous pouvez obtenir le même résultat en transperçant la "queue" de votre serpent avec une aiguille enfilée d'un fil peu fort; arrêtez par un noeud, et suspendez votre volute de papier au-dessus d'un foyer de chaleur; comme tout à l'heure, elle tournera sur elle-même.

Revue de l'Université d'Ottawa

La Revue reproduit en première page une allocution de S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, prononcée, lors de sa réception solennelle à l'Université, en mai dernier.

Une étude lumineuse ayant trait à l'avenir de notre race est présentée par l'honorable J.-H. Rainville; elle est intitulée: **la race canadienne-française, dans vingt-cinq ans.** Le R.P. Poulet, O.M.I., et M. l'abbé Philippe Perrier terminent leur exposé, l'un sur **la cosmogonie biblique,** l'autre sur **l'encyclique "Quadregesimo anno". Technologie secondaire, les artifaits des semi-primitifs,** tel est le sujet savamment traité par le R.P. Morice, O.M.I.; de magnifiques vignettes illustrent le texte. Un ancien élève de l'Université, M. Réginald Létourneau, professeur au Collège militaire de Kingston publie une forte thèse sur Maupassant et sa conception de l'oeuvre d'art.

Le Section Spéciale offre deux articles: **Béatification et canonisation,** par le R.P. Rousseau, O.M.I., et **Vie religieuse et clergé séculier,** par le R.P. Taché, C.S.Sp.

Revue de l'Université d'Ottawa, revue trimestrielle; édition partielle, 512 pages, $2.00; Edition complète (incluant la Section Spéciale) 768 pages, $2.60. Adresse: Le secrétariat, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

De Marianne à Suzanne

Paris. — Il s'établit, en ce moment, entre érudits, une controverse pour savoir d'où vient le sobriquet de Marianne donné à la République. Et tous concluent, avec M. Pierre Mille, que ce fut tout d'abord le mot de passe d'une société secrète.

Soit. Mais donnera-t-on un jour, pour les mêmes raisons, à la République espagnole, le surnom de Suzanne?

En effet, lors des derniers troubles extrémistes dans la Péninsule, le président du Conseil, M. Azana, avait pris des précautions minutieuses pour circonscrire le mouvement terroriste. Notamment, il avait alerté tous les commandants de garnison en leur télégraphiant un message d'alarme dont les termes avaient été convenus d'avance.

Ce message était: "Prenez garde à Suzanne".

On voit que, même dans l'action, M. Azana n'oublie pas qu'il a été auteur dramatique.

Une petite mouche sur la table

— Bonsoir, petite mouche.

Elle volait de ma tête à mes mains, ou bien elle tournait sans se lasser autour de la lampe. Mais c'était surtout pendant le repas qu'elle me tenait compagnie.

Tout ce qui était sur la table servait à son amusement. Elle franchissait le verre d'eau, escaladait le pain, et se tenait en équilibre sur les pointes de la fourchette. Elle dédaignait les miettes que je disposais de place en place pour elle, et préférait chercher sur la nappe des choses à son goût. Parfois elle venait s'assurer de ce qu'il y avait dans mon assiette. Elle en faisait le tour en se tenant très au bord, puis elle s'avançait avec précaution, goûtait, secouait la tête comme pour dire qu'il n'y avait rien de bon, et s'en retournait sur la nappe où elle courait dans tous les sens.

Son dîner fini, elle lissait longuement ses ailes, frottait ses pattes avec soin et se tenait tranquille sur le livre que je lisais ou sur la page que j'écrivais.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.